



JEUNESSE(S) ET CENTRES SOCIAUX



→ CONTRIBUTION DES CENTRES SOCIAUX DU VAL-D'OISE

JEUNESSE(S) **ET CENTRES** **SOCIAUX**

→ CONTRIBUTION
DES CENTRES SOCIAUX
DU VAL-D'OISE



PRÉFACE

C'est avec plaisir que nous partageons avec vous, lecteurs et lectrices, cette première publication de la Fédération des Centres sociaux du Val-d'Oise, symboliquement consacrée à la jeunesse.

Cette question nous tient particulièrement à cœur. Notre département est l'un des plus jeunes de France. Et cette « catégorie d'âge » croise, à elle seule, tous les questionnements des Centres sociaux, tant au niveau des situations sociales vécues que de leur place dans les structures et les territoires. Nous sommes interpellés à la fois dans nos observations, notre compréhension et nos actions quotidiennes avec les jeunes. Et pourtant nous avons le sentiment que les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux, que les jeunes sont souvent laissés pour compte, ici et ailleurs, qu'ils ont des attentes et des demandes à notre égard qui ne sont pas toujours entendues.

Les collègues des Centres sociaux du Val-d'Oise se sont saisis de cette question difficile, avec leur expérience et leur expertise, leurs interrogations, leurs doutes et leur fatigue parfois, leurs valeurs, leur passion et leur volonté d'aller de l'avant toujours. Le chemin engagé fut long, riche et stimulant, et il bénéficia de l'accompagnement éclairant et bienveillant de Bernard Bier, sociologue.

Cette démarche témoigne de ce que nous revendiquons d'être, un réseau qui agit et qui pense (et vice et versa), qui garde des traces de sa réflexion et souhaite la mettre en commun et en débat, la partager avec d'autres acteurs ayant le même souci de la jeunesse

Cette aventure n'aurait que peu de sens si elle ne se traduisait pas en actes, bien sûr et au premier chef au sein même de nos structures, mais plus généralement sur l'ensemble de nos territoires. Il s'agit de permettre un meilleur accueil des jeunes, une reconnaissance de ce qu'ils sont et de leurs potentialités, et la création d'une dynamique visant à favoriser leur « pouvoir d'agir » de jeunes, d'habitants et de citoyens - conformément aux principes de l'éducation populaire dont nous sommes porteurs.

Puisse la dynamique que nous avons engagée croiser d'autres dynamiques, ailleurs et demain !

Pour le Conseil d'administration

Le président,
Nabil Kouidi

Coordonné par

Nour-Eddine LAOUER (Fédération des Centres sociaux du Val-d'Oise)

et Bernard BIER, sociologue

Listes des contributeur-rices, participantEs....

1^{ère} phase : 2009-2012	Christophe PLAINE	Jean-Luc MENAGER
Nathalie LEGALL	Esther ATTELANN	Nicolas AMEIN GERGES
Marc BODARD	Céline SANCHEZ	Rida BOUAKKAZ
Juliette HAPULAT	Valérie BASE	Karine PERREARD
Céline SANCHEZ	Ibrahim NJIKAM	Patrick CHAMPION
Hamid ZERKOUNE	Angélique BOUTET	Pauline BOURCE
Serge GROSSVAK	Ali MZE	Nabil KOUIDI
Guy LEQUEN	Nicolas VANDEWALLE	Gregory ELIZABETH
2^e phase : 2012-2013	Gilles ROUMEGIERAS	Nadia ID EL MAHJOUB
Nathalie LEGALL	Sakina NHARI	Martine BILLET
Marc BODARD	Mamadou DIALLO	Olivier GHESQUIERE
Pascale LEIDLINGER	Emmanuelle LESONGEUR	Yssa BAGAYOKO
Willy LEWATE	Fazila DEHAS	

IssuEs des Centres sociaux suivants :

Pontoise - Association Aquarel et centre socioculturel des « Louvrais » ; Argenteuil - Maison Pour Tous du Val d'Argent ; Bezons - Centre social La Berthie ; Cergy - Maison de Quartier Des Hauts de Cergy ; Cergy - Maison de Quartier Cergy centre, Orée du bois et Bord d'Oise ; Cergy - Maison de Quartier les Côteaux-le Grand Centre ; Cergy - Maison de Quartier de l'Axe majeur-Horloge ; Ville de Courdimanche ; Eaubonne - Espaces Jeunesse et Familles ; Eragny - Maison d'Eragny ; Ermont - Centre socioculturel François Rude ; Ermont - Centre socioculturel Les Chênes ; Garges-lès-Gonesse - Centre social "les Doucettes" ; Goussainville - Centre social Empreinte - Louvres - MJC/Centre social La Lucarne ; Persan - Centre social Agora ; Pontoise - Espace Larris-Maradas ; Saint-Leu - Maison de la Plaine ; Sarcelles - Centre social Les Lochères ; Sarcelles - Centre social "Rosiers-Chantepie" ; Soisy-sous-Montmorency - Centre social Les Campanules ; Soisy-sous-Montmorency - Centre socioculturel les Noël's ; Taverny - Espace Georges Pompidou ; Villiers-le-Bel - Maison de Quartier Camille Claudel.



SOMMAIRE

7

PRÉAMBULE

15

LES CENTRES SOCIAUX
D'HIER À AUJOURD'HUI...

- 16 Un peu d'histoire
- 18 Des valeurs
- 19 Des modes d'intervention dans l'héritage et au carrefour de...
- 24 Quelques atouts des Centres sociaux
- 26 Des enjeux

11

PRÉSENTATION
DE LA DÉMARCHE

27 33

JEUNESSE(S),
MUTATIONS ET CENTRES SOCIAUX

JEUNESSE(S),
DE QUOI PARLE-T-ON ?

- 34 Une définition floue
- 35 La jeunesse est une « construction sociale »
- 37 Des mutations qui conduisent à poser autrement la question de la jeunesse
- 38 Une jeunesse une ou plurielle ?

39

INTERROGER LES MOTS :
DES VALEURS AUX PRINCIPES,
DES PRINCIPES A L'ACTION

- 41 Les valeurs
- 58 Les mots de l'action publique

69

POUR NE PAS CONCLURE...,
À VOUS DE JOUER !

73

BIBLIOGRAPHIE/
SITOGRAFIE

PRÉAM BULE





S'APPROPRIER LA QUESTION DE LA JEUNESSE

Dans un contexte d'évolution rapide de la société et des politiques publiques et d'une complexification croissante de l'action des Centres sociaux, la nécessité de réfléchir collectivement pour mieux agir en direction des jeunes s'impose à nous. Il nous semble d'ailleurs plus pertinent de parler des jeunesses plutôt que de la jeunesse, tant, au-delà des traits communs, des différences et des inégalités peuvent être constatées.

› QUELS JEUNES ET POURQUOI ?

- Le choix des mots utilisés (jeunes, préadolescents, adolescents, jeunes adultes...) influe-t-il sur les approches ?
 - Parle-t-on de tous les jeunes ou d'une catégorie précise (sexe, « race », comportement...)?
 - Comment expliquer l'absence de certaines « catégories » de jeunes ?
 - Est-ce la volonté de « paix sociale » qui définit le choix des actions, du « public » (notamment la place des filles) ?
 - Comment agir (ou non) avec les jeunes les plus visibles, des plus « dérangeants » ?
 - Un public en chasse-t-il toujours un autre (entre jeunes ou entre jeunes et adultes...)?
 - Quelle cohabitation des jeunes avec les autres « catégories » : adultes, enfants ?
-

➔ PEUT-ON SE DÉSINTÉRESSER DES JEUNES ?

Nous constatons une prise en compte très diverse des jeunes dans les projets sociaux : elle oscille entre une absence d'intervention en direction des jeunes, ou à l'opposé, une omniprésence de cette préoccupation, voire une délégation totale de cette mission au Centre social.

› DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'INVESTISSEMENT DES CENTRES SOCIAUX DU VAL-D'OISE

- Sur **56** Centres sociaux, **48** Centres sociaux mènent au moins une action en direction des jeunes de 11 à 25 ans
 - Sur les **11-13 ans**, **47** Centres sociaux mènent au moins une action
 - Sur les **13-16 ans**, **45** Centres sociaux mènent au moins une action
 - Sur les **16-25 ans**, **35** Centres sociaux mènent au moins une action
 - **20** Centres sociaux accompagnent au moins **3** projets ou actions à l'initiative des jeunes.
- Source : *Système d'échange national des Centres sociaux. Données 2011.*
-

Mais l'absence de la thématique jeunesse du projet social signifie-t-elle par ailleurs une absence d'action ?

L'intervention oscille aussi entre une prise en compte de la singularité des jeunesses, conduisant parfois à isoler les jeunes des autres groupes générationnels, et une prise en compte qui ignore les spécificités de la jeunesse et parfois se révèle alors en inadéquation avec les particularités de cet âge.

Deux affirmations contradictoires, souvent entendues, témoignent de cette hésitation :

Le jeune (ne) fait (pas) partie de la famille !!!

Le jeune (n') est (pas) un habitant !!!

➔ DES QUESTIONS SE POSENT :

D'où vient la **légitimité** des Centres sociaux par rapport aux jeunes : leur connaissance des jeunes, leurs relations avec eux, la possibilité de les canaliser, d'intervenir en cas de « surchauffe » ?...

Notre intervention de fait est généralement non missionnée et non délimitée (à la différence notamment des autres acteurs de la jeunesse : éducateurs, conseillers de Mission locale...).

Dans nos projets, nos manières de faire, **quelle est notre spécificité, notre apport, notre plus-value** par rapport aux autres intervenants de l'action publique jeunesse ? Que doit-on garder, rejeter, modifier dans nos manières de faire ou dans celles des autres ?

Avoir de l'**ambition** pour la jeunesse ne doit en aucun cas cantonner le **Centre social à des rôles peu gratifiants et peu utiles** :

- être un **outil au service des autres services**, un fournisseur de publics (« faudrait nous ramener des jeunes !! ») ;
- être un **garant de la paix sociale, un agent de sécurité** (« faudrait être là pour que cela se passe bien !! ») - d'autant que les antagonismes et la violence inter-quartiers ou inter-communes sont présents dans de nombreux sites ;
- avoir une **intervention généraliste**, et donc être peu reconnu par les spécialistes. Les jeunes sont parfois très divers, et parmi eux, ceux que l'on considère comme les « publics » de l'éducation spécialisée.

Quels sont nos choix prioritaires, les référentiels de notre intervention ? L'insertion sociale et professionnelle ? La réussite scolaire ? L'ordre public ? L'intégration ? Le développement local ? L'autonomie des jeunes ?...

Ces choix sont-ils ceux du Centre social lui-même ? Ou sont-ils faits par défaut ? Nous sont-ils imposés ?

Il semble qu'une constante du discours des Centres sociaux sur les jeunes renvoie à l'exigence de la place des jeunes dans l'action.

Mais quelle est la traduction du principe affiché ? Et comment le concrétise-t-on ?

Comment pallier la faiblesse des moyens ou faire avec ? En général, il y a au plus deux animateurs jeunesse pour un territoire, avec un sentiment de culpabilité de ne pouvoir agir plus et avec plus de jeunes. Dans ce contexte, **le partenariat** est impératif ; personne ne peut seul prétendre à un résultat.



QUATRE ENJEUX MAJEURS

➔ UN ENJEU POLITIQUE

Comment avoir une vue globale et contribuer à définir les grandes orientations des politiques de jeunesse sur un territoire donné ?

Dans le cadre de la création d'une nouvelle structure et d'un nouveau projet social, comment faire évoluer la reconnaissance de la place des jeunes ?

Quelle est la place des éluEs, des politique dans le projet jeunesse ?

Quels sont les leviers ? Et comment faire levier pour présenter des propositions crédibles aux éluEs ?

➔ UN ENJEU ÉDUCATIF

Le fait d'être souvent obligé de focaliser sur la délinquance pour obtenir nos financements rend souvent difficile la conciliation entre nos « valeurs » et les « politiques » publiques.

- Comment agir avec les comportements délictueux ?
- Comment ne plus parler exclusivement de problèmes et tourner plutôt le regard sur les potentiels ?
- Quelle ambition avons-nous pour les jeunes ?
- Comment identifier et reconnaître les talents existants dans les quartiers et les valoriser ?

Se questionner sur notre rôle éducatif peut permettre un regard et une action en cohérence avec nos identités et valeurs.

➔ UN ENJEU PÉDAGOGIQUE

Nous constatons que nous parlons souvent de jeunesse, mais qu'il existe assez peu d'écrits sur ce sujet dans le réseau des Centres sociaux (charte, projet politique, réflexions...).

Pour remédier à cette situation, nous proposons quelques pistes :

- échanger sur une thématique « sensible » ;
- échanger sur ce qui fonctionne ; voir d'autres expériences, manières de faire, regards nouveaux ; partager des pistes d'actions ;
- croiser les regards extérieurs sur ses pratiques au regard de la singularité de chaque contexte, de chaque territoire.

Sur quelles démarches s'appuyer : faire ? faire faire ? faire avec... ?

Comment qualifier nos projets et notre intervention ?

➔ UN ENJEU PROFESSIONNEL

Quels métiers et quels rôles pour le/la professionnel-le de Centre social ? Animateur-riche ? accompagnateur-riche ? Médiateur-riche ? Educateur-riche ? Auxiliaire de police) ?...

Avec une question récurrente : comment ces valeurs, ces principes, la réponse à ces enjeux s'incarnent-ils ?

PRÉSENTATION DE LA MARCHÉ





UN CHANTIER DÉJÀ ANCIEN

La Fédération des Centres sociaux du Val-d'Oise a donc décidé de mettre en œuvre un chantier sur les questions de jeunesse autour de deux objectifs :

- une volonté de maillage du réseau des Centres sociaux sur cette thématique pour faciliter la circulation des informations, expériences, compétences et ressources ;
- un impératif de production pour capitaliser, servir de base au débat et à des contributions ultérieures. Il s'agissait de produire un écrit spécifique à son réseau, pour pouvoir penser le présent et se projeter.

Ce chantier s'est articulé autour de **deux questions centrales** :

- Qu'apporte-t-on de plus en matière de jeunesse quand on est un Centre social ? A-t-on une ou des manières spécifiques d'intervention ? Comment se déclinent-elles ?
- Quelle place un Centre social peut-il prendre sur un territoire et par rapport aux jeunes dans le cadre d'une politique municipale/territoriale de jeunesse ?

➔ LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE :

Une première commission jeunesse s'est réunie de 1996 à 1998 ; elle a notamment donné lieu à une journée départementale en 1998.

Le travail autour de la thématique jeunesse s'est remis en route en 2005 suite aux samedis fédéraux, mais la dynamique est retombée rapidement en raison de l'extrême diversité des attentes.

À partir de décembre 2009, un groupe de travail à l'ouest du département (Pontoise et Cergy) s'est réuni régulièrement, il avait comme objectif de qualifier l'approche globale. Il était composé uniquement de directeurs.

Ce choix de restreindre à une certaine catégorie de personnel peut sembler a priori étrange pour une fédération qui pose la transversalité comme élément essentiel de sa démarche.

La tentative préalable de participation d'animateur-rices, de coordinateur-rices avait permis d'enrichir les questionnements mais aussi mis en évidence des décalages entre les perceptions de chacun-e. Aussi, pour éviter le risque de s'enfermer dans des divergences de points de vue qui ne facilitent ni la problématisation ni la production d'écrits, il a alors semblé que les échanges devaient être élaborés et formalisés de part et d'autre pour ensuite être confrontés.

Une dernière phase de travail (2012-13) en huit rencontres, réunissant des acteurs et actrices intéressé-es par le thème, quel que soit leur statut, travaillant dans vingt-quatre des Centres sociaux du département a permis d'aller plus avant dans cette démarche et d'engager un travail de formalisation ; celui-ci a abouti à cette publication.

Bernard Bier, sociologue, nous a apporté son appui pour nous permettre de structurer et d'enrichir ce travail.



« A WORK IN PROGRESS »

La présente publication est le résultat de ces années de travail, et tout particulièrement de la dernière phase.

Cet écrit est un **outil de travail coopératif**. Il est le fruit d'une élaboration collective : les travaux de la dernière phase (huit séances) se sont appuyés sur les premiers constats et hypothèses des étapes précédentes (la situation de la jeunesse, les évolutions sociales et sociétales, les enjeux pour les Centres sociaux) pour les approfondir et les formaliser.

De même le choix des mots à mettre au travail avait été fait en amont lors de la précédente phase : notre objectif a été d'interroger **les valeurs** les plus fréquemment défendues ainsi que **les mots de l'action publique**, dont l'usage est largement partagé par les politiques et les techniciens, la commande publique et les opérateurs, l'Etat, les collectivités et les associations.

Il s'est agi de les mettre au travail, d'en approfondir le sens par une mise en perspective historique et sémantique, d'en dévoiler les présupposés et les enjeux, au carrefour de la réflexion des professionnels et des débats théoriques. Et de voir comment ils pouvaient se décliner en principes d'actions pour les premiers, en actions pour les uns et les autres.

Nous avons tenu à mettre en avant à chaque fois qu'il était possible les termes du débat, et les questionnements des professionnels. La confrontation des points de vue, le débat, la controverse ainsi que la capacité à interroger nous semblent la condition même d'une action publique pertinente et donc de l'exercice professionnel.

Cet écrit se veut donc un **outil de clarification** provisoire pour ceux qui en ont été les porteurs, entre savoirs théoriques et savoirs d'actions. Il est un point d'orgue, et non pas une fin.

Il n'est en aucun cas un ouvrage doctrinaire, ni un pourvoyeur de recettes. Il se veut au contraire un **outil de mise en débats en équipe**, avec les jeunes en réseau local et départemental, avec les partenaires...

Et il est destiné à être questionné, modifié, amendé, enrichi.





MODE D'EMPLOI DE LA PUBLICATION

Après le préambule et la présentation de la démarche, une première partie (« Les Centres sociaux d'hier à aujourd'hui ») tente d'inscrire les Centres sociaux et leur socle idéologique, dans une histoire complexe, au carrefour d'influences et de logiques, et aujourd'hui confrontés à des évolutions et des enjeux nouveaux. La partie suivante (« Jeunesse (s), mutations et Centres sociaux ») propose un tableau synoptique des évolutions de la société, de leur impact sur la jeunesse et sur les acteurs sociaux, évolutions qui doivent être prises en compte dans la manière dont nous pensons aujourd'hui nos modes d'intervention.

Ensuite un chapitre (« Jeunesse(s), de quoi parle-t-on ? ») se veut une présentation problématique de la question de la jeunesse et de ses évolutions, articulant de manière indissoluble une réalité sociologique et le contexte sociopolitique de son émergence - aux antipodes donc d'une « essentialisation » de la jeunesse.

Puis vient (« Interroger les mots : des valeurs aux principes, des principes à l'action ») une exploration des mots de notre vocabulaire courant de professionnels des Centres sociaux, mots hérités d'une histoire collective, mots plus récents de l'action publique et qui sont devenus les nôtres, tous banalisés, « aseptisés » souvent, vidés de leur sens, et à qui il importe de redonner un sens. Pour des raisons théoriques, pour des raisons pratiques - les deux nous semblent inséparables.

Un court chapitre (« Pour en pas conclure..., A vous de jouer ») tente d'esquisser ce que pourraient être les suites de ce chantier, avant la présentation finale de quelques ressources (« Bibliographie/Sitographie »).



LES CENTRES SOCIAUX D'HIER À AUJOURD'HUI





UN PEU D'HISTOIRE

CONTEXTE	
EXODE RURAL INDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CLASSE OUVRIÈRE	<p>Les premiers Centres sociaux sont nés à la fin du XIX^e siècle dans la banlieue de Londres, où des pasteurs et des universitaires s'établissent au milieu des catégories les plus pauvres du prolétariat industriel qui y étaient reléguées.</p> <p>Pour tous, il s'agit d'endiguer la misère, de lutter contre les fléaux du chômage, de l'insalubrité, et de créer des lieux d'accueil, de vie, d'échanges, de loisirs et d'éducation.</p> <p>Ils appellent « settlements »* leurs établissements - et cela reste le terme consacré au plan international. Très vite, des initiatives semblables, d'ordre confessionnel ou humanitaire, se multiplient aux Etats-Unis et en Europe.</p> <p>En France, les « Maisons sociales » ou « Résidences sociales » ouvrent dans les banlieues ouvrières pour apporter une réponse collective aux besoins de familles en difficulté : garde d'enfants, prévention sanitaire et sociale, cours pour adultes...</p>
GUERRE DE 1914-18 « UNE SOCIÉTÉ SANS PÈRES »	<p>En 1922, une vingtaine d'établissements se regroupent pour créer la Fédération des Centres sociaux de France.</p>
LES TRENTE GLORIEUSES - LES GRANDS ENSEMBLES	<p>Dans les années 60, les Centres sociaux connaissent leur véritable essor. Leur développement est lié au phénomène d'urbanisation accélérée (la construction de grands ensembles modifiant le tissu social) et à la mutation du monde rural.</p> <p>Les Caisses d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole ont joué un rôle déterminant dans ce développement. Mais les Centres bénéficient surtout de la dynamique associative qui se manifeste à cette époque dans tout le pays.</p>
LA DÉCENTRALISATION - LA CRISE ET LES POLITIQUES D'INSERTION, DE LA VILLE (DSU, DSQ) ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	<p>Si, dans les années fastes, une dominante socioculturelle est apparue, à partir du milieu des années 1980, avec la récession économique, les problématiques d'insertion sociale et professionnelle sont devenues essentielles (en lien avec la Politique de la Ville).</p> <p>Le Centre social appelé parfois Maison de quartier, Centre socio-culturel... devient lieu d'accueil, d'écoute, d'animation, de vie des quartiers et des communes.</p>

* « settlement » se traduit en français par établissement, installation, colonie, habitation.

➔ **LES CENTRES SOCIAUX DANS L'HISTOIRE** (AVANT TOUT LA FAMILLE ET L'ENFANT!) **ET DANS LE TERRITOIRE** (AVANT TOUT LA PROXIMITÉ!)...

Dès 1970, la première circulaire de la CNAF définit l'«agrément Centre social» et la prestation correspondante ; ce lien avec la Caisse d'allocations familiales a facilité une lecture des Centres sociaux comme espaces privilégiant une entrée par le territoire et par la famille.

En 2010, la CNAF a lancé une expérimentation autour du soutien aux initiatives portées par les jeunes, notamment due au constat d'inadaptation des structures ALSH aux catégories des 11-15 ans.

La circulaire CNAF de 2012 précise, entre autres, que le Centre social est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, lieu de rencontre et d'échange entre les générations ; il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

➔ **...VERS UNE PRISE EN COMPTE CROISSANTE DES JEUNES**

Cette entrée famille correspond pour les Centres sociaux en général aux parents (voire aux mères) et à leurs enfants. Mais lorsque les enfants grandissent, nous avons tendance à ne plus les penser comme membres de la famille.

Pourtant des actions en direction des enfants sont présentes dans une majorité des centres du Val-d'Oise, mais elles ne semblent pas être questionnées outre-mesure ; d'autres acteurs et institutions semblent plus attentifs à cette catégorie (ex-DDJS, Services jeunesse municipaux qui se multiplient, MJC...).

Nous devons donc réaffirmer que

- le jeune fait partie de la famille,
- le jeune est un habitant à part entière,
- le jeune n'est pas un problème mais une ressource.





DES VALEURS

En juin 2000, les Centres sociaux signent une Charte qui exprime les valeurs fondatrices de leur action :



→ LA DIGNITÉ HUMAINE

Reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rendent possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

→ LA SOLIDARITÉ

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens...

Échanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société solidarisent les individus.

→ LA DÉMOCRATIE

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie, c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale, c'est l'engagement civique des citoyens.

Extrait du texte adopté le 18 juin 2000 par l'Assemblée générale à Angers.

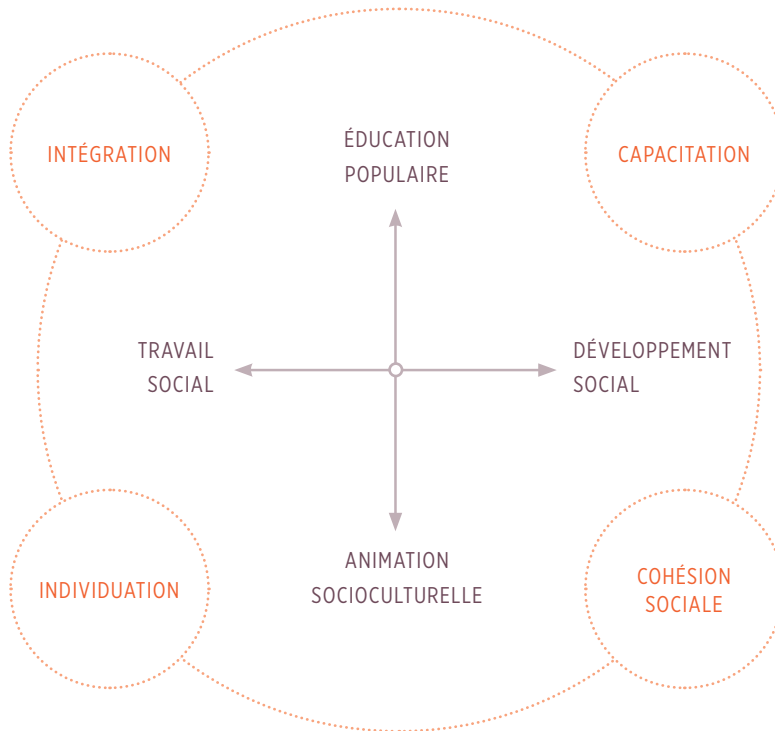




DES MODES D'INTERVENTION DANS L'HÉRITAGE ET AU CARREFOUR DE...

Le schéma ci-dessous tente de mettre en évidence la place du Centre social **au cœur de logiques d'interventions** (éducation populaire, développement social local...) **et de tensions entre des influences** (modèle caritatif, modèle néo-libéral...) multiples voire antagonistes. **Cette place n'est pas fixe** : selon les contextes, les actions, les situations et les choix politiques, le Centre social se rapproche ou s'éloigne de tel modèle ou de telle influence. Ce schéma nous semble pouvoir être articulé avec les référentiels d'actions identifiés par Régis Cortesero à propos des Centres sociaux (cf. Bibliographie/Sitographie) : intégration, capacitation, cohésion sociale, individuation.

DES LOGIQUES D'INTERVENTION



DES INFLUENCES

- Modèle caritatif
- Modèle économique néolibéral
- Modèle du développement personnel
- Modèle des politiques publiques sociales et urbaines
- Modèle du service public municipal

➔ DES LOGIQUES D'INTERVENTION

	HISTOIRE
ÉDUCATION POPULAIRE	<p>L'éducation populaire est diverse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans ses origines : courant non confessionnel dit « laïque », christianisme social, universités populaires - auquel on pourrait ajouter les écoles de syndicats, de partis, les associations ouvrières. - dans ses logiques : apporter le savoir au peuple versus le peuple s'auto-éduque en s'émancipant. <p>En France, la filiation avec l'école est forte tant dans ses visées (complémentarité) que dans sa sociologie (classes moyennes, enseignants...)</p>
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	<p>Son histoire est inséparable du développement de la société des loisirs : patronages, centres aérés, colonies de vacances...</p> <p>A l'origine, elle est affaire de bénévoles (militants).</p> <p>Avec la naissance des grands ensembles, le champ de l'animation se développe et se professionnalise.</p>
TRAVAIL SOCIAL	<p>Il naît dans l'héritage du mouvement caritatif et du « patronat-social » (dans une logique d'assistantat).</p> <p>Dès la fin du 19^e siècle, il y a un mouvement d'institutionnalisation et de professionnalisation.</p> <p>Il est inséparable de ce que l'on a appelé Etat-social (dit encore Etat-Providence, ou welfare state), fondé sur le principe de la solidarité nationale.</p>
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	<p>Il a été porté à ses débuts par les mouvements tiers-mondistes, les acteurs du rural désertifié et... les Centres sociaux.</p> <p>Dans les premières années de la Politique de la Ville, on a parlé de développement social urbain (DSU) ou développement social des quartiers (DSQ) : il s'agissait de travailler avec les habitants sur tous les aspects de leur territoire.</p> <p>Dans les pays anglo-saxons, cette notion connaît un indéniable succès : empowerment (« pouvoir d'agir »), travail communautaire...</p>

	VALEURS, PRINCIPES
ÉDUCATION POPULAIRE	<p>L'éducation est une valeur : l'éducation fait grandir. D'où le principe d'une éducation permanente (devenue éducation et formation tout au long de la vie).</p> <p>Le but de l'éducation est d'« instituer » le « citoyen éclairé », avec une visée d'émancipation individuelle et collective.</p> <p>Elle repose sur le principe</p> <ul style="list-style-type: none"> - que tout le monde est « éduicable », - que tout un chacun est porteur de savoirs, - que tout le monde a droit au savoir, à la culture... <p>Le modèle « français » d'éducation populaire met plus en avant la transmission du (des) savoir (s), là où d'autres modèles culturels insistent sur les phénomènes de conscientisation, d'auto-éducation (Paolo Freire au Brésil)</p>
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	<p>Elle vise à favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'épanouissement et l'expression personnels, - l'accès à l'autonomie et la responsabilisation. <p>Elle repose sur le principe de « gratuité », n'ayant d'autre finalité qu'elle-même (pas de visée d'insertion professionnelle...).</p>
TRAVAIL SOCIAL	<p>Il naît d'un souci de répondre aux besoins des « pauvres » dans une « logique assistancielle ».</p> <p>Il a une visée de prévention, de soin, de réparation, d'insertion, d'intégration...</p> <p>Il repose sur l'aide, le soutien, l'accompagnement.</p>
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	<p>Il s'inscrit dans une logique de développement global territorial, qui se distingue voire s'oppose - aux logiques descendantes et de croissance (uniquement économiques).</p> <p>Il s'appuie sur les potentiels et les ressources des territoires et des habitants, sur leurs identités multiples et leurs solidarités, leur capacité d'innovation.</p> <p>Il vise à développer l'empowerment des habitants, et reconnaît leur « expertise d'usage », leur « contre-expertise citoyenne » (Yves Sintomer).</p>

	ACTEURS
ÉDUCATION POPULAIRE	Des bénévoles- militants (même si on assiste à une professionnalisation du secteur). Les réseaux historiques : les fédérations d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, Francas, FNMJC...) Des associations diverses nationales ou locales (se recommandant de ses principes). Quelques figures : Condorcet, Joffre Dumazedier, Paolo Freire, Augusto Boal...
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	Des bénévoles et professionnels. Depuis les années 1960, on assiste à une professionnalisation du champ : diplômés, conventions collectives.... La dimension militante semble disparaître. Associations, collectivités locales (Services jeunesse), Etat (ex-DDJS) Des structures : centres de loisirs (on constate une municipalisation croissante).
TRAVAIL SOCIAL	Des professionnels : éducateurs, assistants sociaux, écrivains publics... Des structures : clubs de prévention, missions locales, CCAS...
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	Des habitants, des professionnels, des bénévoles. Associations de fait ou de droit (associations de quartier). Quelques figures : Saul Alinsky Paolo Freire...

	« PUBLICS »
ÉDUCATION POPULAIRE	L'ensemble des publics et des générations. Mais - une focale croissante sur les enfants et les jeunes après la guerre de 1914-1918 (une « société sans pères »). - après les années 1980, une incitation à s'adresser aux jeunes en difficulté.
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	Enfants, jeunes, quartiers, 3 ^e âge... - après les années 1980, une incitation à s'adresser aux jeunes en difficulté..
TRAVAIL SOCIAL	Victimes des risques de la vie, des accidents de la vie, ceux qui ont des conduites à risques, qui présentent des carences, des manques Dénominations : bénéficiaires, ayant droit...
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	HabitantEs

	CHAMPS
ÉDUCATION POPULAIRE	Educatif, culturel, « politique ».
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	Educatif, culturel, loisirs
TRAVAIL SOCIAL	Social, santé, justice.
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	Social, santé, justice.

	MODES D'INTERVENTION ET DISPOSITIFS
ÉDUCATION POPULAIRE	Visée collective (logique de projet) et individuelle (inscrite en lien avec le collectif). De plus en plus mis au service des politiques d'insertion sociale, professionnelle...
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	Visée collective et individuelle. Gestion d'équipements, de programmes et de dispositifs, d'offres de services et d'activités. Au niveau local, lien avec les dispositifs : accueils de loisirs, ludothèques, soutien scolaire... Dans l'histoire, passage de la logique d'encadrement de la jeunesse (avec offre d'équipements et d'activités) à la logique d'aide au projet, d'accompagnement.
TRAVAIL SOCIAL	Relation individuelle. Logique de programmes et de dispositifs (PAEJ, Réussite éducative...).
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	Action sur les situations plutôt que sur les personnes. L'approche est globale et s'inscrit dans des processus locaux (il peut mobiliser les dispositifs). Cela n'exclut en aucun cas le travail avec l'extérieur du territoire : on parle de plus en plus de « glocal » (= global + local). Le DSL s'appuie sur la communauté d'intérêt et les potentiels plus que sur les besoins. On parle aussi de « travail communautaire ». Il revendique l'articulation entre droits, devoirs et pouvoirs et n'exclut pas la conflictualité (comme valeur positive et source de dynamiques).

	DÉRIVES ET LIMITES
ÉDUCATION POPULAIRE	L'inscription dans une approche transmissive et descendante du politique et de l'éducatif. L'instrumentalisation au service de la formation professionnelle. La dépolitisation.
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	Une approche « techniciste » et gestionnaire (enfermement dans la méthodologie de projet, par exemple) au détriment du sens. Le consumérisme, le culte de l'immédiateté (qui va de pair avec le développement du secteur marchand de l'animation). L'injonction au « tout pédagogique » (il n'y a plus de temps laissé au rêve, au farniente...). L'abandon du militantisme.
TRAVAIL SOCIAL	La position de surplomb. Une intervention visant à réparer les effets de logiques « destructrices » sur lesquelles on n'intervient pas (ou sur lesquelles on n'a pas de prise). Une vision segmentée et administrative des problèmes.
DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	Un positionnement uniquement institutionnel, dans la logique procédurale des dispositifs. Un enfermement sur la communauté et ses ressources. L'acceptation d'un retrait du service public ou du droit commun au prétexte de développement communautaire, (Le DSL doit viser dans le même temps l'égalité des droits et des territoires).



QUELQUES ATOUTS DES CENTRES SOCIAUX

Des échanges au sein du groupe de travail, il ressort que les Centres sociaux ne sont pas dépourvus d'atouts dans leur travail autour de la problématique jeunesse et avec les jeunes. Ceux-ci tiennent à la spécificité de l'intervention des Centres sociaux, mais ils sont aussi conditionnés par le choix et la qualité des démarches.

➔ L'ACCUEIL

Il caractérise la manière d'être ou d'entrer en relation avec l'environnement (habitants, associations, institutions).

Il nécessite disponibilité et écoute.

Il positionne tout habitant comme un potentiel partenaire, et non comme un public.

Il met en lien les habitants entre eux et avec les actions et les dynamiques existantes ou en émergence sur le territoire.

Il doit être l'affaire de l'ensemble de l'équipe et non de tel ou tel professionnel.

➔ LA PROXIMITÉ ET LA CONFIANCE

Le Centre social est implanté au cœur des territoires de vie.

Souvent une partie de l'équipe est présente depuis un certain nombre d'années, et connaît les habitants depuis longtemps.

L'équipe est souvent à l'« image du quartier ».

Inscrit dans la quotidienneté des habitants, le Centre social est une ressource accessible, et qui prouve son utilité dans la durée.

Il tient une place spécifique, qui favorise le lien : c'est une institution qui prône une relation plus égalitaire, horizontale, réciproque.

➔ UN PROJET SOCIAL PLURIANNUEL

Un avantage précieux : le Centre social a un projet social global d'une durée de quatre ans, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, défini à partir :

- d'une clarification des valeurs ;
- d'une dynamique partenariale qui associe les habitants et les institutions sur un territoire bien identifié ;
- d'une démarche méthodologique (diagnostic, évaluation, projection).

➔ UNE APPROCHE GLOBALE

Elle définit à la fois un mode de compréhension utilisé pour appréhender la complexité des territoires et des personnes, et une manière d'agir.

Toutes les dimensions sont prises en compte dans leur pluralité et leurs articulations : le temps (passé, présent, futur ; existant, potentiel), l'espace (interne, externe, l'imbrication des territoires), l'individuel (affectif, moral, intellectuel ; les envies et les besoins...), le collectif (espaces de sociabilités différents), les identités sociales, culturelles et économiques (imposées, revendiquées, déniées).

Cette approche globale vise à éviter la réduction identitaire et l' (auto)enfermement.

Elle nécessite une polyvalence de l'équipe ainsi qu'une vigilance quant aux logiques de secteurs (elle appelle la transversalité et la cohérence).

➔ **UNE APPROCHE FAMILIALE ET PLURI-GÉNÉRATIONNELLE**

Une des dimensions de l'approche globale est l'accueil de toutes et de tous, ce qui permet une forme de mixité, ou a minima de diversité.

Elle permet d'agir aussi bien en lien avec la famille (parents, fratrie) que comme un lieu « neutre » où la famille est absente (liberté et construction de l'autonomie de l'adolescent).

➔ **UNE RELATION PARTENARIALE**

Le Centre social n'agit jamais seul, son intervention se situe toujours en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.

Cette démarche permet de nouer ou d'amplifier le lien avec les acteurs et les habitants, soit en position d'interface, soit en facilitant la coopération.

➔ **UN PRINCIPE D'ACTION : « FAIRE AVEC »**

La participation fait partie intégrante de notre identité de Centre social.

L'action conjointe entre habitants et professionnels (bénévoles et salariés) est une de nos modalités d'action. Elle permet une mise en commun des ressources de chacun, et une place pour tous dans un objectif de bien-être individuel et collectif.

Le terme « Pouvoir d'Agir » s'impose progressivement depuis quelques années. Il traduit une volonté d'intervenir sur les questions sociales (isolement, citoyenneté, discrimination...) en renforçant l'envie, la capacité d'agir et les ressources des habitants.

Le « faire avec » s'inscrit alors dans une volonté explicite de transformation sociale, et non de simple accompagnement des mutations de la société.





DES ENJEUX POUR LES CENTRES SOCIAUX

➔ ENJEUX POLITIQUES ET TERRITORIAUX

- Les évolutions de la commande politique : il s'agit souvent de «gérer la paix sociale».
- Les évolutions de la réglementation, la multiplication des dispositifs et leur (in)adéquation avec le terrain et les exigences d'un travail pédagogique.
- Le poids des contraintes administratives : dossiers en amont et aval des projets, modalités d'évaluation (dominante du quantitatif, obligation de résultat...)

➔ ENJEUX POUR LA STRUCTURE

- Une certaine reconnaissance des Centres sociaux et des missions qui se développent, mais avec des moyens qui se raréfient.
- Un travail administratif qui tend à prendre le pas sur le travail avec le public et l'animation du projet.
- La coopération, la cohérence et le partenariat entre structures.
- Le positionnement face au risque d'instrumentalisation par les politiques, par les dispositifs, par certains acteurs, par les jeunes...
- Une nécessaire interrogation sur le projet et sur les modes d'interventions : pertinence, cohérence, démarche (« faire pour »/ « faire avec »...), effets induits...
- L'articulation du projet de structure et du projet de territoire (déjà existant ou à construire).

➔ ENJEUX POUR LES ANIMATEUR-RICE-S

- Une formation croissante des animateurs (est-ce nécessairement un gage de qualité ?)
- Le lien entre qualification (plurielle) et formation.
- Les ambiguïtés et les effets du recrutement des «grands frères». Du passé ?
- Le périmètre du professionnalisme : image peu valorisée du métier (un « job ») ; professionnalisme et/ou militantisme ? ; gestionnaire et/ou développeur ?...
- Les tensions entre les objectifs et les valeurs affichés et les pratiques et sociabilités juvéniles.
- Le passage d'une logique de « faire pour » à une logique de « faire avec ».



JEUNESSE(S), MUTATIONS ET CENTRES SOCIAUX



Le tableau qui suit ne prétend pas donner une vision exhaustive de la société contemporaine, de la jeunesse ou de la situation des Centres sociaux.

Il vise à dégager **un certain nombre d'évolutions sociales et sociétales, techniques et politico-administratives observables sur ces trente dernières années, qui impactent**

- la situation, les sociabilités et pratiques des jeunes,
 - le mode de fonctionnement des professionnels et des structures de l'action sociale ou de jeunesse.
- Ces transformations **modifient de fait les contextes et modes d'intervention** des professionnels et des structures, **les rendent plus difficiles parfois**, et constituent donc pour ces derniers **de véritables enjeux**.

Ce tableau se veut le constat de **transformations objectives**. Même si **certaines nous paraissent inquiétantes**, elles ne sauraient nous conduire à mythifier le passé, à tenir un discours nostalgique. Bien au contraire, elles nous obligent à développer nos capacités d'analyse critique, nos compétences professionnelles, et sont **l'opportunité d'une actualisation de notre projet, d'amélioration de nos pratiques et de nos modes d'intervention**.

Il importerait en conséquence d'**identifier aussi ce qui dans ces mutations peut constituer des leviers et des ressources**, en vue d'une véritable transformation sociale.

ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ	IMPACT SUR LA(LES) JEUNESSE(S)	IMPACT SUR LES ACTEURS SOCIAUX ET QUESTIONS
<p>TRANSFORMATION SOCIO-ÉCONOMIQUE</p> <p>Fin de l'ère industrielle et prégnance de la société de service.</p> <p>Place, formes et organisation du travail dans la société : chômage, précarisation du travail, flexibilité, réduction du temps de travail, évolution du temps libre, augmentation du coût de la vie.</p> <p>Effets de la perte d'identification au monde du travail et fin de l'identification à la classe ouvrière.</p> <p>Evolution de la place des femmes dans le monde du travail.</p> <p>Mondialisation.</p> <p>Libéralisme (néo, ultra...).</p> <p>« De la lutte des classes » à « la lutte des places » (Vincent de Gaulejac).</p>	<p>La réussite individuelle, la promotion sociale.</p> <p>Responsabilité individuelle plus que collective.</p> <p>Concurrence, « mérite ».</p> <p>Fragilité à être soi et isolement.</p> <p>Quel avenir ?</p> <p>Difficulté à imaginer le monde du travail.</p> <p>Entre impuissance et sentiment d'injustice, de disqualification et d'incompréhension.</p>	<p>Injonction à l'insertion économique, et au court terme.</p> <p>Quelle place respective du travail, de l'activité, et du loisir ? et quel usage ?</p> <p>Difficulté du professionnel à travailler dans un contexte de massification de la précarité et du chômage.</p> <p>Faut-il persister à travailler dans une perspective de plein emploi ou adapter l'intervention à une nouvelle donne économique structurelle (et non plus conjoncturelle) ?</p>

ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ	IMPACT SUR LA(LES) JEUNESSE(S)	IMPACT SUR LES ACTEURS SOCIAUX ET QUESTIONS
<p>DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE</p> <p>Augmentation de l'espérance de vie › question du vieillissement.</p> <p>« Magie » de la technologie (vidéo, manipulations génétiques, médecine, digicodes...).</p> <p>Diversification des outils de communication.</p> <p>Augmentation du niveau de formation et de connaissances et place du savoir (accès et usage).</p> <p>« Accélération du temps » (Helmut Rosa).</p>	<p>Nouvelles cultures, nouvelles pratiques : portable, internet...</p> <p>Elévation du niveau global de qualification.</p> <p>Fracture croissante entre différents publics.</p> <p>Rapport au temps, immédiateté.</p>	<p>Quels savoirs accessibles et valorisés dans et par le Centre social ?</p> <p>Prendre en compte les pratiques technologiques.</p> <p>Reconnaître les savoirs des jeunes.</p> <p>S'inscrire dans des temporalités multiples.</p>
<p>INSTITUTIONS, RAPPORT À SOI ET AUX AUTRES</p> <p>« Crise »* des institutions (Etat-nation, syndicat, famille, religion).</p> <p>Perte de crédit des institutions : abstention électorale.</p> <p>Fin du mythe du progrès social.</p> <p>Transformation du rapport de l'individuel au collectif</p> <p>Individualisation.</p> <p>Valeurs « matérialistes » et plaisir immédiat, et nouveau rapport au corps.</p> <p><i>*Crise = recomposition, entrée dans des modèles multiples, renégociation permanente</i></p>	<p>Transformation du rapport aux adultes.</p> <p>Fin des rites de passage institués.</p> <p>Individualisation des jeunes et enfants et pratiques entre pairs.</p> <p>Consumérisme.</p> <p>Méfiance à l'égard des institutions.</p> <p>Un rapport spécifique au corps (santé, sexe, addictions) ?</p>	<p>Quelles valeurs promouvoir ?</p> <p>Entre affichage des valeurs et applications.</p> <p>Comment incarnons-nous les valeurs que nous défendons dans l'organisation de la structure, dans nos pratiques ?</p> <p>Comment cela se travaille avec les jeunes : injonction à la citoyenneté ?</p> <p>Nécessité d'un travail entre jeunes, familles et institutions.</p> <p>Comment passer du groupe au collectif, tout en prenant en compte la singularité ?</p> <p>Comment travailler aujourd'hui la « prévention » des risques ?</p>

ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ	IMPACT SUR LA(LES) JEUNESSE(S)	IMPACT SUR LES ACTEURS SOCIAUX ET QUESTIONS
<p>INSÉCURITÉ SOCIALE</p> <p>Précarité</p> <p>Pauvreté</p> <p>Exclusion</p> <p>Désaffiliation</p> <p>Disqualification.</p> <p>Système D</p> <p>Economie parallèle</p> <p>Délinquance.</p> <p>Passage « de l'Etat social à l'Etat pénal » (Loïc Wacquant).</p> <p>Discours sécuritaire</p>	<p>Fragilités, dépressions.</p> <p>Accès inégal à des ressources externes (réseau...) ou internes.</p> <p>Sentiment de stigmatisation, d'invalidation, de disqualification.</p> <p>Rapport à la police et aux institutions : violence, incivisme</p>	<p>Quelles actions, moyens et impacts ?</p> <p>Faut-il gérer uniquement les effets ?</p> <p>Quel moyens d'agir sur les causes ?</p> <p>Quelle stratégie développer à partir d'une commande « coercitive » ?</p> <p>Comment travailler à la place et à la reconnaissance des « sans-voix » :</p> <p>Dignité, compétences ; revalorisation de l'estime de soi.</p> <p>Comment changer le regard sur les jeunes « nouvelles classes dangereuses » ?</p>
<p>COHÉSION SOCIALE</p> <p>Inégalités sociales et territoriales (quartiers « sensibles »).</p> <p>Ségrégation sociale, spatiale, scolaire...</p> <p>Transformation du lien social : exclusion, isolement.</p> <p>Inégalités de traitement entre les sexes/ les genres.</p> <p>Recomposition des solidarités.</p> <p>Place des solidarités communautaires (proximité), affinitaires (« ethnique », religieuse, professionnelle, de génération, d'histoire, de projet...) et familiales.</p> <p>Transformation des identités de référence, de leurs statuts et places. Articulation des revendications identitaires et des identités multiples.</p>	<p>Formes de replis territoriaux, sociaux, religieux ou « ethniques »...</p> <p>Sentiment d'abandon, d'exclusion, d'assignation, de stigmatisation.</p> <p>Capacité à transformer le sentiment de révolte en action sur son territoire.</p> <p>Fierté d'appartenance à une communauté d'expérience, et accès aux ressources qui peuvent être des leviers.</p> <p>Capacité de développer des stratégies alternatives.</p>	<p>Complexification des contextes d'interventions (dispositifs, territoires...).</p> <p>Segmentation et sectorisation des actions.</p> <p>Développement des métiers du social et de la médiation, professionnalisation de l'animation.</p> <p>Qui fait quoi ? Cohérence et lisibilité ?</p> <p>Créer du réseau sur le territoire.</p> <p>Entre « universalisme » et prise en compte des communautés : quel vivre ensemble ? Comment reconnaître et faciliter l'inscription dans une pluri-identité ?</p> <p>Comment est prise en compte l'évolution de la place des femmes ?</p> <p>Exigence institutionnelle d'action ciblée et dans la mixité.</p>

ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ	IMPACT SUR LA(LES) JEUNESSE(S)	IMPACT SUR LES ACTEURS SOCIAUX ET QUESTIONS
<p>LA QUESTION « RACIALE »</p> <p>Circulations mondialisées et phénomènes de migrations diversifiés.</p> <p>Peurs et montée des racismes et de la xénophobie.</p> <p>Stigmate (jugement négatif lié à une différence)</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Illégitimité » permanente des enfants d'immigrés (Abdelmalek Sayad). - Identification fréquente des phénomènes de sexisme (et homophobie) aux seuls jeunes (garçons) des quartiers. <p>De « la question sociale » à « la question raciale » (Eric et Didier Fassin).</p> <p>Reconnaissance politique du phénomène des discriminations, mais faible efficacité de l'action.</p>	<p>Double effet :</p> <p>perte de l'estime de soi</p> <p>perte de confiance dans les institutions.</p> <p>Repli identitaire et conséquences : lecture « ethnique » : les « Eux » et les « Nous ».</p> <p>Recherche de la confrontation pour la reconnaissance.</p>	<p>Prendre en compte des questions de discriminations, sous l'angle du droit et des pratiques sociales (travail sur la relation victime-auteur ; passage du statut de victime à celui d'acteur).</p>
<p>ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DE L'ETAT</p> <p>Décentralisation, LOLF*, RGPP*, MAP*, dispositifs, marchés publics, agences, montée des intercommunalités, DSP*...</p> <p>Des subventions qui conditionnent l'entrée dans des dispositifs avec ciblage spécifique (territoire, population, thématique).</p> <p><i>*LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.</i></p> <p><i>*RGPP : Révision générale des politiques publiques.</i></p> <p><i>*MAP : Modernisation de l'action publique.</i></p> <p><i>*DSP : Délégation de service public.</i></p>	<p>Dégradation des interactions dans l'espace public.</p> <p>Perception des jeunes sous l'angle du déficit.</p> <p>Prégnance d'une approche spécifique (insertion sociale et professionnelle) au détriment d'une approche globale du jeune.</p>	<p>Municipalisation de l'action sociale et de l'animation.</p> <p>Transformation des associations en prestataires ou opératrices de politiques municipales, nationales...</p> <p>Marchandisation du social</p> <p>Management : logique gestionnaire, quantitative de rentabilité, performance, résultats immédiats demandés.</p> <p>Diminution des ressources, chacun pour soi.</p> <p>Ecart avec les réalités et les besoins des publics et des territoires.</p> <p>Complexité associative (technicisation croissante du métier) et place réduite des bénévoles.</p> <p>Déclin de la Politique de la Ville.</p>

➔ DU BON USAGE DE LA CRISE

Ce tableau, comme il a été dit en introduction, vise à identifier **des évolutions qui font difficulté** pour les territoires de nos interventions comme pour nos structures et professionnels, dans un contexte de crise, mais aussi suite à des choix politico-administratifs qui peuvent sembler regrettables. D'où l'impression que peuvent avoir certains lecteurs d'un tableau qui assombrit la réalité et ne tient pas compte des potentialités au cœur de chaque situation.

Nous tenons à réaffirmer que

- **la lucidité est une vertu professionnelle et militante ;**
- il nous faut conjuguer, selon le mot de Romain Rolland repris par Antonio Gramsci, « **le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté** » ;
- la crise est non pas à prendre comme un déclin, une défaite, mais au sens étymologique comme **le temps de la rupture et du changement, de la décision. Donc elle est aussi une chance.**

A nous de nous en saisir !



JEUNESSE(S), DE QUOI PARLE- T-ON ?





UNE DÉFINITION FLOUE

Il y a **plusieurs définitions de la jeunesse**, chacune mobilisant des champs disciplinaires différents, et qui appellent des modes d'intervention spécifiques.

Ces différentes définitions ne s'opposent pas, et peuvent être cumulatives.

➔ **LA JEUNESSE EST UNE PÉRIODE DE TRANSITION, UN PASSAGE ENTRE L'ENFANCE ET L'ÂGE ADULTE**

(DISCIPLINES DE RÉFÉRENCE : BIOLOGIE, PSYCHOLOGIE...)

Cette première définition appellerait plutôt une intervention à dominante **socialisatrice/éducatrice**.

➔ **LA JEUNESSE EST UNE GÉNÉRATION (ELLE S'INSCRIT DANS LA CHAÎNE DES GÉNÉRATIONS)**

(DISCIPLINES DE RÉFÉRENCE : ANTHROPOLOGIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE...)

Cette seconde définition appellerait plutôt une **intervention portant sur la transmission et sur le lien intergénérationnel**.

On pourrait ajouter un autre sens du terme « génération », qui renverrait moins à une définition qu'à une qualification : le fait d'être contemporain d'un événement ou d'un fait de société qui marque et constitue une identité générationnelle (ex : les jeunes qui ont connu la 2nde guerre mondiale, la guerre d'Algérie, mai 68, la chute du mur de Berlin, le « printemps arabe »...).

➔ **LA JEUNESSE EST UN « ÂGE DE LA VIE »**

(DISCIPLINES DE RÉFÉRENCE : SOCIOLOGIE, POLITOLOGIE...)

L'intervention viserait ici plutôt à **permettre aux jeunes de vivre cette période dans les meilleures conditions et à répondre aux demandes spécifiques à cet âge**.

➔ **LA JEUNESSE EST UN STATUT**

(DISCIPLINES DE RÉFÉRENCE : DROIT, POLITOLOGIE)

L'intervention relative à cette dernière définition se situerait de préférence en termes de **droits ou d'accès aux droits**.



LA JEUNESSE EST UNE « CONSTRUCTION SOCIALE »

Il n'y a pas d'«essence» de la jeunesse. On ne peut donc aborder la question de la jeunesse indépendamment du contexte :

➔ LA JEUNESSE, UNE RÉALITÉ INSCRITE DANS UNE HISTOIRE

Selon les époques, les milieux sociaux, la définition de la jeunesse va changer, mais aussi la manière de la percevoir, et la place qui lui est attribuée dans la société.

La jeunesse est un **objet sociologique et politique récent**.

Elle devient un objet sociologique quand elle se constitue comme un groupe social, ce qui correspond à son autonomisation dans le contexte des années 1960 : une réalité démographique (baby boom), l'allongement de la scolarisation, les « 30 glorieuses », des évolutions technologiques (électrophone, transistor, pilule)...

C'est dans le même temps que des politiques de jeunesse émergent (qui ne sont plus - seulement - des politiques de protection de l'enfance ou scolaro-éducatives).

UN DÉBAT :

LA JEUNESSE EST-ELLE UN « GROUPE SOCIAL » ?

Non, disent Chamboredon puis Bourdieu («la jeunesse n'est qu'un mot»). Pour eux, il n'y a que des classes sociales et c'est donc un leurre de faire une entité de la jeunesse. Oui, dit Edgar Morin, qui constate des traits communs, l'importance d'une « culture jeune », une expérience partagée.

En fait, les deux ne sont pas incompatibles ; un groupe social peut être traversé par des réalités de classe.

Aujourd'hui, la jeunesse comme groupe social est globalement plus touchée par la crise et ses effets que les autres générations, mais plus encore les jeunes des milieux populaires.

UNE PRÉCAUTION NÉCESSAIRE :

IL FAUT DONC SE MÉFIER DE TROIS ÉCUEILS :

- l'**illusion de la permanence** («la jeunesse éternelle»): cela empêche de penser des traits spécifiques à une époque ;
 - l'**illusion du changement radical** (les jeunes d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux d'hier) : il y a pourtant des permanences ;
 - l'**illusion d'une dégradation** («le niveau baisse», «la jeunesse n'est plus ce qu'elle était»...).
-

➔ LA JEUNESSE S'INSCRIT DANS LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

On ne peut pas penser la jeunesse comme un isolat : il est nécessaire de l'inscrire dans des évolutions plus larges qui touchent l'ensemble de la société et des générations.

Deux exemples :

- le rapport au temps (difficulté à différer, « présentisme »),
 - des modalités d'engagement et un rapport au politique plus distanciés, plus pragmatiques.
- En fait, les jeunes sont le reflet - amplifié - de ce que vit l'ensemble des générations.

➔ LES COMPORTEMENTS DES JEUNES DÉPENDENT AUSSI DES CHOIX POLITIQUES

On peut par exemple observer que l'accès à l'autonomie résidentielle est plus précoce dans les pays de l'Europe du Nord que dans ceux du Sud. Or dans les premiers des politiques d'aide à l'indépendance et à l'autonomie précoce sont mises en œuvre, et dans les seconds, ce sont des politiques familialistes (qui reposent sur la prise en charge quasi exclusive des jeunes par les familles).





DES MUTATIONS QUI CONDUISSENT À POSER AUTREMENT LA QUESTION DE LA JEUNESSE

➔ ÉVOLUTION DES MODES DE SOCIALIZATION (RÔLE DES PAIRS...)

Nous sommes passés du « modèle de l'intégration » au « modèle des interactions et de l'expérimentation ».

- Hier :

Des institutions fortes, un modèle unique d'autorité descendante.

La société adulte intégrait l'enfant et le jeune dans des places prescrites.

- Aujourd'hui :

Crise des institutions, pluralité normative, « société liquide » (Zygmunt Bauman) ; socialisation entre pairs et par l'expérimentation.

Devenir adulte c'est construire son identité, trouver sa place.

➔ L'ENTRÉE DANS L'ÂGE ADULTE

Il y a aujourd'hui une **déconnexion des seuils d'entrée dans l'âge adulte** (emploi stable, autonomie résidentielle, mise en couple), mais aussi **crise du modèle adulte** (liée entre autres aux transformations sociétales et sociales).

Les **parcours sont de plus en plus hétérogènes et de moins en moins linéaires** (l'« effet yoyo », dont parle Patricia Loncle).

Les jeunes sont **autonomes de plus en plus tôt** mais **indépendants de plus en plus tard** (l'autonomie est un processus psychosociologique permanent, l'indépendance renvoie à un état de fait matériel).

En outre, l'avenir est de plus en plus incertain.

➔ LES REPRÉSENTATIONS NÉGATIVES DE LA JEUNESSE

Dans un contexte de **montée de la crise, de fragilisation de l'ensemble des individus, d'insécurité sociale, de société vieillissante...**, on observe

- une intolérance croissante aux « turbulences juvéniles »,

- le passage de la représentation du « jeune confronté à des problèmes » (années 1970-80) à celle du « jeune **problème** » aujourd'hui (jeune dangereux),

- l'image du jeune comme « **déficitaire** » (alors que paradoxalement la jeunesse n'a jamais été globalement autant qualifiée et ouverte sur le monde).



UNE JEUNESSE, UNE OU PLURIELLE ?

Derrière les points communs (y compris dans l'image plus ou moins négative de la jeunesse), des différences et inégalités fortes perdurent ou se développent, en lien avec

- la classe sociale (les revenus, les diplômes, les réseaux...),
- le genre,
- le territoire,
- l'origine (nationale, « ethnique », religieuse...) réelle ou supposée des individus ou des groupes.

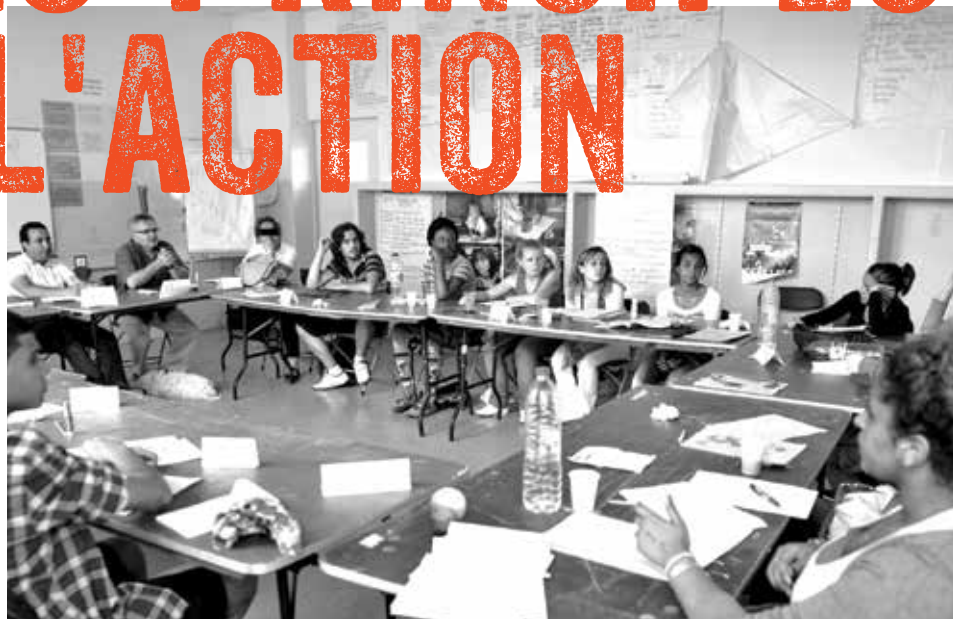


QUELLE POLITIQUE DE JEUNESSE ?

En conclusion, deux questions se posent préalablement à la mise en place d'une politique de jeunesse :

- Faut-il mettre en place une politique spécifique pour les jeunes? ou une politique pour l'ensemble des générations ?
- Faut-il mettre en place une politique spécifique pour les jeunes de milieu populaire? ou une politique pour l'ensemble des jeunes ?

INTERROGER LES MOTS : DES VALEURS AUX PRINCIPES, DES PRINCIPES À L'ACTION



Les professionnels se réfèrent en permanence à **des valeurs qui sont censées déterminer les orientations et conduire les interventions de leur structure**. Et ils mobilisent dans leur action **des mots qu'ils partagent avec les décideurs de politiques publiques**.

Cette terminologie semble d'autant plus faire consensus que ces mots sont généraux et qu'ils ne sont que rarement explicités. Ils sont pourtant le plus souvent polysémiques voire porteurs d'ambiguïtés. Ne pas faire le nécessaire **travail de clarification et d'explicitation**, soit au sein de l'équipe d'une structure, soit quand elle mobilise des cultures professionnelles différentes, en amont du projet ou en cours de mise en œuvre, c'est se condamner au manque de pertinence, à l'inefficacité et au brouillage de sens. En outre **l'affirmation de valeurs risque de n'avoir qu'une valeur incantatoire tant qu'elle ne se décline pas en principes et en actions concrètes** : comment articuler ces différentes dimensions du projet ?

C'est pourquoi nous avons choisi de mettre au travail un certain nombre de mots, renvoyant à **des valeurs (citoyenneté, démocratie, éducation, égalité, justice, laïcité, liberté, solidarité)** ou des termes utilisés dans le champ de l'action publique pour un certain nombre d'entre eux depuis moins de trente ans (**accompagnement, acteur, autonomie, cohésion sociale, culture, expérimentation, mobilité, participation, partenariat, projet**). Ces termes ont été choisis comme les plus pertinents par les groupes de directeurs dans la première phase de la démarche. Dans la seconde phase, nous avons travaillé sous des formes différentes (*brain storming* collectifs, travail en groupes restreints ou plus larges)

- à une tentative de définition des termes,
- aux valeurs et principes auxquels ils renvoyaient pour les Centres sociaux,
- aux questions qu'ils pouvaient poser soit au niveau des principes soit de leur mise en œuvre, à leur déclinaison en action.

C'est de ce travail -à **poursuivre et compléter**- que rendent compte les pages qui suivent.



LES VALEURS

→ CITOYENNETÉ → DÉMOCRATIE → ÉDUCATION → ÉGALITÉ → JUSTICE → LAÏCITÉ → LIBERTÉ → SOLIDARITÉ

NOTRE DÉMARCHE :

Parler de valeurs n'a que peu de sens, si on ne clarifie pas ce dont on parle, si on ne les décline pas en principes d'action (ce qui va nous conduire à agir) et en actions.

Le travail sur les valeurs (et donc ce qui va suivre) s'est fait de manière dynamique (travail individuel ou collectif avec des post it, travail en petits groupes et mutualisation en groupe plénier, avec apports théoriques) autour de quelques questions :

- quelle est votre définition du terme ?
 - quels sont les principes pour les Centres sociaux ?
 - quelles sont vos questions ?
 - quelles actions sont mises en œuvre en référence à cette valeur ?
-

Il existe un certain nombre de démarches et d'outils - transversaux à tous les thèmes, valeurs, objectifs... - qui peuvent faciliter la réflexion et l'action et qui sont en cohérence avec nos valeurs :

- DES OUTILS : abaque de Régnier, bâton de la paix, expositions, jeux de coopération, post it, photo langage...
- DES DÉMARCHES : théâtre-forum, conférences de consensus, groupes d'expression, débats...



➔ CITOYENNETÉ

DÉFINITION

Notion faisant reposer l'organisation sociale et politique sur la « communauté des citoyens », fondatrice de l'ordre politique (et non sur des rassemblements affinitaires ou sur une transcendance religieuse).

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

➔ HISTOIRE D'UNE NOTION

La citoyenneté a pris des formes différentes dans l'histoire : ainsi le citoyen a-t-il pu être pensé soit comme **acteur** (le modèle grec de la démocratie directe), soit comme étant simplement **sous la protection de la loi** (le modèle romain).

Le modèle de citoyenneté né de la Révolution française et incarné dans la République est porteur d'un certain nombre de caractéristiques :

- il est **délégataire** : l'intérêt général est incarné par les élus de la nation et par l'Etat ;
- il est **capacitaire** : le citoyen est l'héritier des Lumières, conduit par la raison, et pour ce faire, doit être éduqué : l'école a pour première fonction d'« instituer » le citoyen ;
- il **rejette tout corps intermédiaire** entre l'Etat (la République est « une et indivisible », l'Etat incarne l'intérêt général) et le citoyen (cf. loi Le Chapelier de 1791), les corps intermédiaires étant suspects d'une part de porter les intérêts particuliers ou corporatistes hérités de l'Ancien Régime, et d'autre part d'introduire de la division dans la société politique.

Ce modèle français de la citoyenneté fondé sur l'égalité de droit est **à la fois émancipateur, mais aussi excluant** : un temps, seuls les hommes propriétaires et disposant du loisir étaient considérés comme pouvant s'occuper de la chose publique (distinction citoyenneté active/citoyenneté passive, suffrage censitaire). Les femmes, les colonisés... étaient exclus de la décision politique.

Les extensions du bénéfice de la citoyenneté (conformément d'ailleurs à son principe universaliste) furent obtenues à la **suite de luttes** : suffrage universel (1848), droit de vote des femmes (1945)...

➔ DES ENJEUX POUR AUJOURD'HUI

Aujourd'hui la problématique de la citoyenneté, fondée au 18^e siècle sur le principe d'égalité des droits, se pose de manière plus complexe :

- la question de sa concrétisation s'est vite posée : d'où l'extension à une citoyenneté fondée sur des **droits politiques**, puis **sociaux** (la mise en place de l'Etat social)... D'aucuns posent aujourd'hui la nécessité d'une reconnaissance des **droits culturels** ;
- le modèle **représentatif** a montré ses limites, d'où l'émergence d'approches en termes de démocratie **participative** par exemple ;
- longtemps cantonnée dans l'espace politique de l'**Etat nation** (avec une identification entre citoyenneté, majorité et nationalité), cette notion est aujourd'hui élargie à **d'autres périmètres** (l'Europe, la commune...) ou déclinée sous des **formes multiples de participation à la vie sociale** : ainsi des étrangers peuvent être élus représentants du personnel, délégués de parents d'élèves... et des mineurs accéder à certaines responsabilités (délégués d'élèves, membres de juniors associations...) ;
- l'équation entre l'intérêt général « **universaliste** » et l'Etat a été mise à mal par les déconstructions issues des luttes ouvrières, anticoloniales, féministes... Face à cet **universel hérité et défini** exclusivement **par les dominants**, une nouvelle approche de l'universel, de l'intérêt général se fait jour, comme **élaboration collective permanente et en devenir**.

- enfin, le modèle national de la citoyenneté est confronté à la réalité du développement des migrations transnationales : doit-on penser la citoyenneté en seule référence à une « **communauté d'héritage** » ? Ou en référence à une « **communauté de destin** », ouverte sur un avenir à construire ensemble ?

Des débats traversent aujourd'hui ce champ, entre autres en référence à la question de la jeunesse :

- l'exercice de la citoyenneté doit-il être pensé comme conditionné par une éducation en amont, ou s'apprend-il par le faire ?
 - s'agit-il d'acquérir des connaissances (instruction civique) ou apprendre la citoyenneté au travers de son exercice (éducation citoyenne) ?
 - l'apprentissage de la citoyenneté et son exercice sont-ils destinés à faire acquérir des comportements « civils » (la politesse ; citoyenneté = civilité) ? A entrer dans un ordre et un cadre prédéfinis ? Ou à acquérir du « pouvoir d'agir » sur le monde pour le transformer ?
 - comment penser la citoyenneté à la fois en termes individuels et en termes collectifs ?
-

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Affirmer la légitimité des jeunes et leur porter un regard bienveillant.
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur vie et dans la Cité (quartier, ville, pays).
- Etre à l'écoute et faciliter l'expression des jeunes et de leurs revendications.
- Le Centre social a un rôle de médiateur, de facilitateur.

DES QUESTIONS

- Qu'est-ce qu'un bon citoyen ?
- Les personnes qui n'ont pas de carte d'identité n'en sont-elles pas moins des citoyens ?
- Certaines démarches citoyennes (CMJ, élections, associations de jeunes...) ne présentent-elles pas un risque d'instrumentalisation politique ?
- Quelle est la limite de notre intervention dans certaines situations de démarches citoyennes ?

DES ACTIONS

- Information/orientation/accompagnement

Apport d'informations, expositions (sur la vie associative).

Visite de lieux : assemblée nationale.

Orientation vers les différentes instances citoyennes.

Accompagnement de la démarche d'inscription JAP ou sur les listes électorales...

- Pouvoir/décision

Participation aux instances de décision, démarche participative, vote.

Conseil de jeunes, Conseil municipal de jeunes, commissions.

Organisation d'élection « fictives » ou d'élections de représentants.

Travail en vue d'une présence du jeune dans les instances de décision (on peut même suggérer des pourcentages souhaitables) : CA, Comité de maison, Comité participatif de quartier.

Débats (dont débats citoyens intergénérationnels), cafés-débats (sur la citoyenneté, son histoire, les droits des enfants)...

- Utilité sociale

Chantiers d'utilité sociale.

Mise en place d'actions d'aide intergénérationnelle (service auprès des personnes âgées)...

- Festif

Fêtes de quartier, tournois inter-quartiers, repas de quartier, rallyes citoyens, voyages citoyens, spectacles citoyens, cabarets citoyens...

➔ DÉMOCRATIE

DÉFINITION

Se dit d'une organisation politique fondée sur « le pouvoir du peuple » (conformément à son étymologie).

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

La démocratie peut prendre des **formes très différentes** : directe, représentative, participative... voire un régime de parti unique censé incarner le peuple. Elle est pensée aujourd'hui de manière dominante sous la forme électorale ; mais d'autres formes existent : tirage au sort, manifestation, pétition, référendum...

On a pu différencier **la démocratie et la République** : la démocratie poserait un cadre général sans préciser a priori les contenus, là où la République définirait ce qu'est un « bien commun » (Régis Debray).

En France, la conception de la démocratie est fortement marquée par le référentiel républicain - entre autres sa référence à l'intérêt général (incarné par l'Etat, avec méfiance à l'égard de toute manifestation « communautaire ») et la laïcité...

Poser le principe de la démocratie ne garantit en rien la possibilité pour tous d'y avoir **accès** (cf. le poids des inégalités). C'est pourquoi on a pu parler de « **démocratie formelle** ». Faut-il alors condamner cette « démocratie formelle » comme illusoire ? Ou travailler à son extension et à l'accès de tous au(x) droit(s) et à leur exercice ? L'histoire nous a montré que le rejet du formalisme démocratique s'accompagnait toujours de la régression des droits. Le cadre est aussi un garant.

➔ DES QUESTIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES SE POSENT :

- faut-il penser la démocratie sur le modèle du **consensus** ou comme intrinsèquement liée à la possibilité ou la permanence du **conflit** ? (Celui-ci doit être dissocié de la violence ; c'est l'impossibilité pour le conflit de se dire qui au contraire engendre la violence). Peut-être pourrait-on parler avec Paul Ricœur de « consensus conflictuel ».
- la démocratie implique-t-elle le pouvoir exclusif de la **majorité** sur les minoritaires ou la nécessaire prise en compte de ces derniers ? Comment ?
- comment éviter la confiscation de la parole ou du pouvoir ? D'où la nécessité de l'institution de **contre-pouvoirs** permanents.
- d'un point de vue opérationnel, pour les acteurs politiques, sociaux, éducatifs... : comment permettre l'**émergence de la parole des « sans voix »** ? Comment faire pour que leur parole, quand elle émerge, ne soit pas une parole « dominée » ? Comment permettre l'émergence d'une parole autonome des « contre-publics subalternes » (Nancy Fraser) et leur entrée dans un « espace public » de débat politique ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Il y a égalité de droit entre tous (un homme = une voix).
- Il ne peut y avoir démocratie sans pluralisme.
- La démocratie est aussi reconnaissance des minorités (jeunes...).
- Le pouvoir de la majorité ne doit pas empêcher la prise en compte des positions minoritaires.
- La démocratie est la reconnaissance des droits et des devoirs de tous, à égalité.
- Chaque citoyen a des savoirs et des compétences qui doivent être reconnus.
- La démocratie ne peut vivre sans l'expression permanente du conflit.
(Ce point a fait débat dans les groupes de travail!).

DES QUESTIONS

- Quelle est la compatibilité entre démocratie et hiérarchie ?
- Dans quelle mesure la démocratie formelle, les représentants, les leaders, les lobbys, ne sont-ils pas des obstacles à l'exercice du pouvoir par tous ?
- Comment permettre l'expression voire l'institution de contre-pouvoirs ?
- Comment donner la parole et le pouvoir aux sans-voix ?
- Comment mobilise-t-on et comment permet-on l'expression de l'expertise d'usage des habitants, leur « contre-expertise citoyenne » (Yves Sintomer) ?
- Comment passer des colères à la mobilisation ?

DES ACTIONS

- **Création du cadre et des conditions et les conditions de la démocratie**

Construction d'un cadre y compris réglementaire : apprentissage du choix et des contraintes.
Fonctionnement démocratique : vote des actions, boîtes à idées, tableau à l'année...
Communication sur le droit à la parole pour tous.
Formation à la prise de parole : comment dire les choses pour qu'elles soient entendues ?
Débats participatifs, journaux d'expression, blogs d'expression...

- **Mise en place d'instances**

Conseils (de quartier, d'habitants, de jeunes, d'enfants, de familles).
Comités de pilotage (définition de l'action, évaluation)...

- **Accompagnement**

Accompagnement (logistique, matériel, financier) des associations de quartiers.
Accompagnement aux droits, à la citoyenneté.
Création et accompagnement de projets...

➔ ÉDUCATION

DÉFINITION

Démarche visant à la fois à intégrer l'enfant dans un monde qui lui préexiste (logique de transmission) et à lui permettre d'acquérir les valeurs, règles de comportement, savoirs et compétences, propres à une société donnée (la socialisation). Elle peut se décliner en socialisation, éducation, enseignement, formation...

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

L'éducation permet à la **société de se maintenir**, et en même temps au **jeune de grandir, de se développer, de se construire**, y compris pour changer la société qui l'accueille. Elle vise au développement intellectuel, sensible, physique, et à l'apprentissage du « vivre ensemble » ; elle porte sur les modes de pensées et sur les manières d'être.

Elle se fait toujours dans un cadre donné - national, familial, social... -, compte tenu de l'état de développement d'une société, et **en référence à un système de valeurs, à un modèle politique**. La plus ancienne forme d'éducation est celle exercée par la communauté d'origine (le village), puis dans les sociétés de la modernité par la famille (clanique puis nucléaire). Ce n'est que peu à peu qu'apparaissent des professionnels de l'éducation. La République naissante a voulu faire de l'école le moyen de **former le citoyen**, d'où le fait que le modèle éducatif dominant en France est fortement étatique et scolaro-centré (avec une approche verticale descendante de transmission des savoirs).

Ce modèle nouveau qui pose l'**individu citoyen comme fondement du modèle politique** s'oppose au modèle sur lequel repose la société d'Ancien Régime : la famille y est la base de la société, garante d'un ordre social hiérarchique (la monarchie de droit divin). Ce qui explique que depuis la Révolution les forces conservatrices aient toujours été celles qui défendent la famille comme centrale (une certaine forme de famille présentée comme immuable, inscrite dans la nature ou dans la théologie, dont les sciences sociales ont montré qu'elle n'est qu'un mythe) et les forces progressistes celles qui posent l'individu et ses droits comme fondateurs de l'ordre politique.

Néanmoins des évolutions dans les cadres de socialisation, dans l'organisation sociale et politique, dans les technologies... conduisent à s'ouvrir sur une multiplicité d'acteurs et à aborder l'éducation en termes de **formel** (l'école), de **non formel** (l'éducation intentionnelle hors école : centres de loisirs, clubs sportifs...) et **informelle** (l'éducation non intentionnelle). Ces évolutions appellent à penser aujourd'hui l'éducation en terme de co-éducation, ou mieux d'« éducation partagée », dans une coopération des parents et des différents acteurs professionnels ou bénévoles de l'éducation.

(Remarque : les premiers usages du terme « co-éducation » renvoyaient à la présence des garçons et des filles dans le même lieu éducatif).

La fragilisation des familles, liée au déclin des institutions, à la pluralité normative et aux effets de la crise, conduit l'action publique à mettre en place des actions autour de la **parentalité**. Celles-ci, dans les logiques « hygiénistes » de la fin du 19^e siècle, se révèlent une véritable « police des familles » (Jacques Donzelot) visant à normaliser les familles populaires perçues comme déficitaires. Depuis, une autre logique a été mise en avant : celle du « **soutien à la parentalité** », qui consiste à étayer, accompagner, valoriser les familles fragilisées. On peut faire l'hypothèse (avec Frédéric Jésus) que le soutien à la parentalité participe de la dépolitisation du sujet et qu'il vaut mieux lui préférer l'**accompagnement** des parents qui donne plus d'autonomie aux familles. On voit d'ailleurs resurgir les logiques anciennes dans le discours sur « **la responsabilisation des parents** », qui vise à les rendre seuls comptables des difficultés rencontrées.

Cette ambiguïté du discours sur la parentalité appelle une clarification, d'autant que la culture des professionnels de l'Etat social républicain (enseignants, travailleurs sociaux) est fortement marquée par l'héritage ancien.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Chaque personne a des savoirs et compétences. Et chacun est éduicable. Il importe de reconnaître et de valoriser ces savoirs - entre autres ceux des jeunes.
- Chacun et tous ont à gagner de la mutualisation et des échanges réciproques des savoirs et compétences :
 - « Tous formés - tous formateurs » (Culture et Liberté).
 - « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » (Paulo Freire. 1974).
- Tout le monde doit pouvoir accéder aux savoirs, à la culture dans toutes ses dimensions (c'est un droit) et tout au long de la vie.
- La transmission des savoirs ne doit être en aucun cas infériorisante : pour ce faire, il s'agit de reconnaître, à côté des savoirs légitimes (académiques, dominants, reconnus), la légitimité des savoirs minoritaires, dominés.
- L'éducation ne peut être en aucun cas l'imposition par la force d'un modèle unique et indiscutable. Il n'y a d'éducation que critique et pluraliste.
- L'éducation a pour finalité la construction de personnes autonomes (qui ont du pouvoir sur elles-mêmes et sur le monde).
- Elle vise aussi à permettre l'auto-maitrise des comportements et la responsabilisation. Mais elle doit prendre en compte dans sa démarche la transgression et la prise de risque inhérente à l'adolescence et à la jeunesse.
- L'autorité n'est pas l'autoritarisme.
- L'éducation s'inscrit dans des processus : elle appelle donc un travail dans la durée.

DES QUESTIONS

- Quelles sont nos valeurs communes ? Quelles valeurs transmet-on ?
- Il y a des savoirs. Quels savoirs valorise-t-on ?
- Comment (faire) reconnaître et valoriser les savoirs de tous ?
- Comment travailler la tension entre relativisme et universalisme (un universalisme non plus défini par tel ou tel pouvoir, mais comme visée et co-construction permanente) ?
- Comment faire pour que l'éducation ne soit pas un formatage ?
- Y a-t-il une hiérarchie entre éducateurs et éduqués ?
- Comment créer du désir d'apprendre, de découvrir ce que l'on ne connaît pas ?
- Quelle est la logique à privilégier dans une démarche éducative ? La gratuité ? L'usage de contreparties ?
- Comment permettre l'expression libre de tous ?
- Comment travailler l'intergénérationnel avec les échanges de savoirs ?
- Comment travailler à la construction des règles communes ?
- Comment créer des situations pour permettre d'apprendre en faisant ?
- Comment nous comporter quand nous savons que nos comportements, nos pratiques servent autant de modèles aux enfants et aux jeunes que nos propos ?

➔ ÉGALITÉ

DÉFINITION

Principe philosophique reconnaissant la même dignité ou les mêmes droits à tout individu. Il peut se décliner dans le champ juridique, politique, social, culturel...

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

La philosophie des Lumières, puis la Révolution française ont permis de poser l'**égalité de droit comme principe fondateur** de la République (en opposition à l'inégalité de droit liée à la naissance dans une société d'ordres), condition seule capable de laisser émerger « les talents » (approche méritocratique). Connaître la loi est une des conditions de la citoyenneté. Ce progrès incontestable a aussi montré ses limites : **l'affirmation de droits ne signifie pas la possibilité pour tous de les exercer**, soit par méconnaissance, soit parce que les inégalités sociales et les conditions objectives de vie ne le permettent pas.

D'où les **lutttes politiques, sociales pour permettre une égalité concrète**, d'où les actions en termes d'éducation, d'information... pour l'accès de tous au droit.

➔ Des questions se posent :

- dans quelle mesure égalité et liberté sont-elles compatibles ? La possibilité d'exercice de la liberté ne conduit-elle pas à des inégalités de fait ? Imposer l'égalité (« égalitarisme ») ne revient-il pas de facto à nuire à la liberté ?

- comment concilier liberté et égalité ? Cette question a conduit à introduire une notion tierce, celle de « justice » au cœur de la réflexion philosophique, sociale et politique contemporaine : comment « le principe de justice » (John Rawls) permet-il d'accepter des inégalités relatives (liées à la liberté de chacun) à condition qu'elles ne lèsent pas les autres.

Cette réflexion a ainsi conduit à distinguer l'«**égalité**» de l'«**équité**». Une **égalité de traitement** (selon le principe républicain) conduit souvent de fait à maintenir voire à renforcer les inégalités (cf. le système scolaire). D'où la nécessité d'une « **discrimination positive** » (« donner plus à ceux qui ont moins ») pour permettre d'aller vers plus d'égalité. Cette approche peut être lue de manières différentes voire antagonistes : on crée en amont les conditions pour éviter le développement des inégalités (logique préventive) ; on tente de corriger en aval les inégalités déjà installées (logique réparatrice).

De cela témoigne l'ambiguïté de l'expression « égalité des chances » (héritière du modèle méritocratique) qui peut être défendue par les tenants de positions politiques opposées, et qui revient à « parier » sur la capacité des individus à se saisir des chances, qui leur sont offertes, et à leur imputer in fine la responsabilité de leur succès... ou de leur échec. Ce terme connaît un incontestable succès avec le développement de l'idéologie néo-libérale. D'où la nécessité de lui opposer l'«**égalité de droit**».

Le souci de l'égalité, le constat que le **sentiment d'injustice** vécu par des individus ou des groupes repose en partie sur un sentiment d'injustice a conduit un certain nombre de mouvements (minorités « ethniques » ou sexuelles, mais aussi jeunes de quartiers...) ou de philosophes (Axel Honneth) à revendiquer une « **politique de la reconnaissance** ». Cette posture qui a l'avantage d'**enrichir l'approche de l'égalité** et de ne pas la réduire à la dimension socio-économique a aussi son revers : se contenter d'une reconnaissance symbolique en occultant **les questions de redistribution** (Nancy Fraser). Elle peut même avoir des **effets pervers** quand, sous prétexte de reconnaissance (des « identités », des origines), elle « **assigne à identité** » **des individus ou des groupes**, les enfermant dans des rôles ou une culture supposés.

Un autre débat occupe aujourd'hui l'espace public, autour de **la tension entre reconnaissance, égalité et émancipation**. Ainsi, au nom d'une certaine conception du principe d'égalité et de l'émancipation des femmes, des pratiques sociales (par exemple le port

du « voile » par certaines femmes) sont considérées comme des signes d'aliénation (à des formes de domination machistes, religieuses) et sont invalidées... A l'inverse, d'autres voient dans cette référence à une conception abstraite de l'égalité ou de l'émancipation, une forme de mépris social, de négation de groupes ou d'individus, voire de racisme ou de résurgence du regard colonial.

Cette opposition renvoie à **la définition de l'émancipation**, notion qui fut centrale dans la pensée des Lumières et des courants progressistes ouvriers des 19^e et 20^e siècles, débat qui traverse aussi le champ de l'éducation populaire : y a-t-il une définition a priori de l'émancipation et de ses formes (avec pour corollaire le fait d'aider les dominés à se libérer dans une direction donnée) ? ou chacun (chaque groupe) doit-il trouver les formes de son émancipation ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Le Centre social accepte toute les personnes, quels que soient leur sexe, leur origine, leur religion, leurs origines socioprofessionnelles...
- Chacun a les mêmes droits, les mêmes devoirs.
- Les professionnels y sont dans une posture de non jugement des usagers. Pas d'a priori.
- On visera à permettre le droit et l'accès à la parole de chacun (adulte comme enfant).
- On visera à la connaissance et à l'interconnaissance de l'autre, afin de ne pas enfermer quiconque dans des cases, dans des rôles a priori.
- On portera une attention aux plus démunis.
- On s'attachera à réfléchir aux inégalités pour les réduire, et pour (tenter de) rétablir l'égalité.
- Les inégalités ne se réduisent pas à la dimension économique ; d'où l'intérêt mais aussi la limite de la prise en compte de cette dimension.
- Penser aussi que le sentiment d'injustice transforme le rapport à soi, aux autres, au monde, et est donc à prendre comme une réalité.

DES QUESTIONS

- L'égalité n'est-elle pas inséparable de la solidarité ?
- Les règles des institutions sont-elles justes ?
- Comment éviter la stigmatisation des publics ?
- Dans quelles mesures les « cultures » ne sont-elles pas un obstacle à l'égalité ?
- Le zonage est-il un vecteur d'égalité ?
- Les actions du Centre social doivent-elles toutes se caler sur la politique de la municipalité ?

DES ACTIONS

- Expression

Expositions et débats sur l'histoire (esclavage, égalité des sexes).

- Organisation

Organisation concertée des activités et des programmes d'activités.

Inscription sous conditions de manière à permettre à tous d'en bénéficier à égalité.

Tarifcation (prix progressifs selon le nombre d'enfants, le quotient familial...)

- Faire ensemble

Travail avec les parents,

Groupes de gestion de conflits entre générations (rapports jeunes adultes).

Projet autour de la mémoire (projets qui renforcent le lien familial).

- Mixité

Mixité de l'encadrement.

Présence équitable des garçons et filles dans les activités.

Actions ciblées pour les filles.

➔ JUSTICE

DÉFINITION

Principe moral et politique visant à ne pas enfreindre les règles organisant la vie commune.

Principe moral et politique visant à ne pas léser autrui.

Organisation juridique fondatrice des droits et obligations dans une société donnée.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Dans la société française depuis 1789, la justice est inséparable dans son principe de la liberté et de l'égalité. Le fondement de la justice se trouve dans la **souveraineté** populaire (la représentation nationale décide de la loi) et la **séparation des pouvoirs** (héritée de Montesquieu). **La loi s'applique à tous.**

Faut-il parler des « **droits et devoirs** » ou des « droits » ? La Constituante s'est prononcée au terme d'un long débat pour une « déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». En effet sous l'Ancien Régime, les sujets du roi n'ont que des devoirs. La République est fondatrice de droits ; et les devoirs ne sont que la conséquence de ces droits (ex : ma liberté s'arrête où commence celle des autres).

Sociologues et philosophes du droit s'interrogent : le droit est-il un **produit de la domination** de classe (ou de groupes dominants) ou celui d'un **équilibre consensuel** toujours en redéfinition ?

Dans les faits, le droit évolue en suivant des évolutions sociétales, sous l'action des différents groupes sociaux, au terme de luttes politiques.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Le Centre social est ouvert à tous.
- Le Centre social porte une attention particulière à l'accueil de tous, et en particulier des plus démunis.
- L'équité et le respect sont inséparables de la justice.
- Le principe de justice implique de prendre en compte les besoins des habitants du territoire.
- On vise à permettre l'accès de tous à la loi (nul n'est censé ignorer la loi !) et aux droits (connaissance et exercice).

DES QUESTIONS

- Est-ce que la Justice, c'est juste ?
- « L'égalité des chances » obéit-elle au principe de justice ?
Ne peut-on lui préférer l'égalité des droits ?
- La notion de justice est un peu abstraite.
Comment arrive-t-on à la traduire dans nos pratiques auprès des différents publics ?
- Que faire du sentiment d'injustice du public... ou des salariés ?
- Comment se positionne-t-on par rapport aux jeunes confrontés à la justice ?
- Comment expliquer les différences de traitement ou d'intervention ? Et comment le rendre lisible ?
Quand est-ce qu'on s'adapte ?
- Comment travailler avec nos partenaires sur une politique commune : tarification, accès aux activités... ?
- Comment « toucher » tous les publics ?
- Comment favorise-t-on l'équilibre de la parole ? Quels sont les outils pour ce faire ?

DES ACTIONS

- Information

Initiation et connaissance de la loi, des droits et devoirs.

Information sur la justice.

Interventions ou rencontres de spécialistes (juge, avocat, association reconnue, policier) ou par un pair.

Visites (tribunal, maison de justice, etc.)...

- Accompagnement

Permanences d'accès au droit (lutte contre les discriminations).

Accompagnement administratif, écrivain public (rédaction courrier au bâtonnier).

Lieux d'écoute...

- Prise en compte des familles

Politique de tarification.

Actions adaptées aux différents besoins des habitants...

- Elaboration d'un cadre

Règles concertées de vie et de fonctionnement.

Définition avec les jeunes des règles de vie et des sanctions face aux transgressions.

Règles collectives annoncées clairement, affichées (règlement intérieur, loi)...

- Formation

Formation de médiateurs jeunes, médiation par les pairs...



➔ LAÏCITÉ

DÉFINITION

Principe qui consiste à affirmer la liberté de conscience et de culte pour tous.

Annoncée par la Révolution française (qui fonde l'organisation politique sur la souveraineté populaire et non sur une légitimation religieuse), elle trouve son expression dans la loi de 1905, qui affirme la neutralité de l'Etat face au fait religieux, garantit la liberté de conscience et son libre exercice.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Le terme « laïcité » est propre à la société française et à son histoire.

Elle naît dans une société française qui a été déchirée par des affrontements religieux meurtriers (entre catholiques et protestants), où la religion dominante a persécuté les religions minoritaires, a combattu la liberté de conscience, l'athéisme (avec condamnation à mort), s'est opposée aux progrès de la science, s'est confondue avec le pouvoir politique et a refusé pendant très longtemps la République.

La loi de 1905, née pour défendre les lois de la République et les libertés fondamentales contre ceux qui les refusaient, a été une loi de compromis. Mais son contexte d'émergence a conduit à deux lectures historiquement erronées :

- la laïcité serait antireligieuse, ou affirmerait la supériorité de la non croyance sur les croyances ;
- la laïcité renverrait la religion à la sphère privée.

Le texte de la loi de 1905 ne dit rien de cela. En fait la loi affirme la **dissociation du politique et du religieux**, la **non-ingérence de l'Etat dans les choix de chacun** (non croyance ou croyance), et est **garante de la liberté de cet exercice par tous**.

Le débat est relancé par

- la montée aujourd'hui des revendications identitaires (pas seulement religieuses) dans l'espace public ;
- la visibilité de l'islam, devenu deuxième religion de France ;
- la remontée des « intégrismes » des trois religions monothéistes et leur irruption dans l'espace public ;
- l'émergence ou le développement de groupes religieux qui selon les sociétés ou les législations sont considérés ou non comme sectaires.

Ceci dans un **contexte complexe**, qui rend le sujet **sensible et passionnel**: poids d'un héritage colonial qui n'a jamais été réellement mis au travail, montée des crispations identitaires, du racisme et de la xénophobie, contexte géopolitique (qui conduit nombre de gens à penser l'islam comme incompatible avec la démocratie, à assimiler islam et terrorisme)...

Ces débats traversent l'ensemble de la classe politique : faut-il garder en l'état les lois de laïcité ? Les renforcer ? Les assouplir ? Chercher localement des « accommodements raisonnables » (terme venant du Québec) ?

Ils renvoient à des choix de société :

- faut-il aborder la société au travers de l'intérêt général et d'un héritage spécifique à la société française ou privilégier les choix légitimes des individus ou de collectifs spécifiques ?
 - **comment concilier le vivre-ensemble et le respect des différents particularismes ?**
 - comment penser la **société une et plurielle** ?
 - comment garder dans les espaces publics et/ou éducatifs la **liberté de conscience, de débat et de libre examen et permettre le pluralisme ?**
-

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Respect des choix de chacun.
- Acceptation des différentes religions ou de l'absence de religion en prenant en compte le bien vivre ensemble.
- Attitude de neutralité de l'animateur (pas de parti-pris).

DES QUESTIONS

- Est-ce qu'un Centre social doit prendre en compte toutes les pratiques et revendications religieuses ou seulement celles qui sont stigmatisées ?
- Doit-on modifier nos principes et nos pratiques pour nous adapter aux principes religieux ?
- Faut-il s'inscrire dans la seule loi de 1905 comme garant des principes de la laïcité et pour régir nos principes de fonctionnement ? Ou doit-on la repenser - et dans quel sens ? Vers une législation ou réglementation plus stricte ? Ou par un aménagement pour répondre à certaines revendications ?
- Aborder publiquement (dans les Centres) la question des religions et de la laïcité n'est-ce pas déjà sortir de la laïcité ?

DES ACTIONS

- Information

Visite de lieux de culte : mosquées, églises, synagogues...
Histoire des religions.
Calendrier interculturel et culturel...

- Mise en relation

Repas partagés culturels.
La fête de la fraternité pour tous...

- Construction d'un cadre

Règlement intérieur : ce qui est accepté/ce qui est interdit...

➔ LIBERTÉ

DÉFINITION

Capacité et droit d'un individu ou d'un groupe à penser, à s'exprimer, à agir sans entrave. Les avancées juridiques (Convention des droits de l'homme...) et politiques (République, démocratie) posent la liberté comme un principe fondateur de nos sociétés. Il implique pluralisme et débat. Les restrictions à la liberté ne peuvent être qu'exceptionnelles et fondées en droit (interdiction des propos racistes, homophobes, négationnistes ; trouble à l'ordre public).

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

D'un point de vue philosophique, on distingue « liberté négative » (définie comme absence de contraintes) et « liberté positive » (conçue comme capacité à agir).

Le terme de liberté est polysémique, et peut recouvrir des positions assez différentes voire antagonistes : ainsi il peut renvoyer aussi bien à l'ultra-libéralisme - et à la loi du plus fort - qu'à des processus d'émancipation individuels et collectifs s'opposant à cette loi du plus fort et aux différentes formes de la domination.

Ceci conduit donc à penser la liberté de chacun dans son rapport à la liberté de tous, et les formes de régulation nécessaires.

➔ DES QUESTIONS :

- comment dépasser la simple affirmation de la liberté formelle et créer les conditions matérielles de l'exercice de la liberté (de penser, d'agir, de circuler) pour tous ?
- faut-il penser la liberté en référence aux seuls individus ? Ou au droit et à la possibilité pour les collectifs de s'exprimer, mais aussi d'agir ?
- comment penser, dans la société mais aussi dans des structures, des modes de régulation qui n'entravent pas la liberté d'expression de chacun ? Que faire par exemple des expressions préjudiciables au « vivre ensemble » ? Comment instituer un cadre garant du pluralisme ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- Accès à tous, « Portes ouvertes » quels que soient l'origine, le sexe, l'âge, la culture, la religion, le milieu socio-économique...
- Liberté d'expression (donner son avis) et de choix (adhérer ou non, s'associer ou non, participer ou non).
- Lutte contre toutes les discriminations.
- Nécessité d'un cadre fondé sur la bienveillance, et où est clarifié pour tous ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.
- Le droit à l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- Importance de revendiquer et d'assumer nos choix.

DES QUESTIONS

- Y a-t-il des degrés dans la liberté? A-t-on le droit de tout dire?
- La liberté implique-t-elle une absence de cadre? ou au contraire la mise en place de cadres? Lesquels?
- Comment fait-on concrètement pour respecter ces principes et pour ne pas exclure?
- La liberté d'expression ne gagne-t-elle pas à être accompagnée (afin que les revendications puissent être mieux entendues)?
- Les Centres sociaux ont-ils vraiment la liberté d'agir?

DES ACTIONS

- Information/connaissance

Lieux d'échange et d'interconnaissance, débats à thème, brain storming.
Activités artistiques graffs, chansons, fresques, création d'affiches (liberté d'expression).
Ateliers d'expression libres.
Mise à dispositions d'espaces.
Temps de discussion et de dialogue.
Temps de concertation avec les jeunes sur l'urbain, le projet de territoire...

- Possibilité du choix

Accueil de loisirs de jeunes ouverts (le jeune vient ou repart quand il veut).
Activités « fais ce qu'il te plaît ».
Activités à choix multiples.
Intégration dans le projet pédagogique et le règlement du principe de la présence libre.
Moments de quartiers libres dans une sortie.
Sensibilisation à des nouveautés.
Education sexuelle, lutte contre l'homophobie et le sexisme, prévention...

- Travail sur le cadre

Enoncé des règles, construction du cadre (sorties, séjours, ateliers, projets...).

- Création d'instances

Conseils de maisons, conseils de jeunes, de quartiers, d'habitants...



➔ SOLIDARITÉ

DÉFINITION

Affirmation d'un devoir moral, d'une responsabilité partagée envers les autres membres d'un groupe.

Organisation d'une responsabilité collective à l'égard à la fois des plus démunis et des risques de la vie (assurances, mutuelles...), mais aussi, via l'Etat et les collectivités, au travers de certaines missions de service public (éducation, santé, justice...) financées par les impôts.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

On doit distinguer les solidarités **de fait, de proximité** (« communautaires ») des solidarités **organisées, politiques** (« sociétares »).

Le 19^e siècle a vu apparaître le courant « **solidariste** » (Léon Bourgeois) qui a conduit à la protection sociale collective, à l'Etat social (dit encore Etat providence, fondé sur le welfare). Cette approche se distingue de la logique **caritative**, laissée au bon vouloir de quelques uns et qui ne s'attaque pas aux causes des problèmes dont elle se contente de réduire les effets. L'Etat providence permet de passer de la logique **assistantielle** (qui perdure dans l'action à destination des plus fragilisés dans le secteur social) à une logique **assurantielle** (c'est la collectivité nationale qui prend en charge la protection de tous par un système de redistribution).

L'Etat social qui se voulait fondateur de droits et protecteur de tous est aujourd'hui **remis en cause** :

- « effritement de la société salariale » (Robert Castel) et dérégulation de l'Etat social ;
 - renvoi des solidarités sur les familles ;
 - imputation aux individus eux-mêmes de la responsabilité de leur échec ;
 - développement d'un secteur privé de qualité concurrentiel et s'adressant à ceux qui en ont les moyens ;
 - montée du discours confondant solidarité nationale et assistanat, et de la logique du workfare (les allocations ne peuvent être versées qu'en échange d'un travail - au rabais).
- En outre, dans « la société des individus » (Norbert Elias), les principes de la solidarité nationale sont de moins en moins lisibles (perçus comme une contrainte par les uns, un dû pour d'autres).

Le **développement social local (DSL)** renvoie à une autre forme de la solidarité : face à une logique descendante, propre à la culture politique française, qui ferait de l'Etat (et des collectivités) les seuls vecteurs de la solidarité, le DSL affirme le rôle des solidarités de proximité à partir d'une mobilisation des **ressources du territoire**, du « **pouvoir d'agir** » **des habitants-citoyens**, dans des logiques de don-contre-don (qui se distinguent de la marchandisation des échanges), et sur des problématiques qui leur sont propres. On peut parler de logique communautaire.

Néanmoins, une précaution s'impose : le **recours au développement communautaire** (on parle aussi *d'empowerment*) qui a une fonction incontestablement émancipatrice, peut aussi accompagner le désengagement de l'Etat et cautionner une société à deux vitesses. Comment concilier Développement social local et maintien de l'Etat social et des services publics ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

DES PRINCIPES

- La solidarité est une valeur essentielle dans la charte des Centres sociaux.
- Elle repose sur la notion de groupe (le public du centre), et elle implique d'aller vers l'autre (l'inconnu).
- Tout le monde peut être solidaire, quelle que soit sa situation sociale, culturelle, économique...
- Elle peut revêtir des formes et des niveaux d'implication différents : soutien, aide, bénévolat, faire ensemble.
- Elle favorise la mixité (sociale, générationnelle, de genre...).
- La solidarité est aussi un principe à mettre au cœur de la démarche pédagogique.

DES QUESTIONS

- La solidarité n'est-elle pas une version moderne de la charité ?
N'introduit-elle pas une légère hiérarchie ? (« l'autre est en difficulté, je vais l'aider... »).
- Qu'est-ce que la solidarité aujourd'hui ?
Y-a-t-il différents degrés de solidarités ? Lesquels ?
- La solidarité est-elle un principe général (solidarité passive) ou passe-t-elle obligatoirement pas l'action ?
- Quels choix faisons-nous ? Est-on solidaire avec tout le monde ?
- Quelle place est laissée au public isolé et éloigné ?
- La solidarité se construit-elle ou est-elle spontanément acquise ?
- Doit-on mettre en place des projets spécifiques « solidaires » ?

DES ACTIONS

- Faciliter l'accès

Recherche de publics éloignés et isolés et accompagnement de ce public.
Parrainage...

- Incitation financière

Autofinancement : « forme de solidarité » (projet de jeunes...).
Aménagement financier personnalisé.
Bourses de bénévolat...

- « Faire ensemble »

Recherche de partenariats différents.
Solidarité inter-associative (mutualisation des moyens).
Construction collective, projet collectif.
Systèmes d'échanges locaux (SEL), Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs, troc entre habitants, « Espace Servez-vous ».
Entraide, actions intergénérationnelles (jeunes → personnes âgées, jeunes → enfants, Personnes âgées → enfants et jeunes), chantiers de rénovation (fresque, chantier...).
Repas partagés, bals, cuisines, concerts, lotos...

- Caritatif

Incitation au bénévolat dans le centre ou le quartier.
Téléthon, Sidaction, épicerie solidaire.
Chantiers ou séjours internationaux, nationaux ou locaux.
Partenariat avec des associations de solidarité internationale.
Aide à l'investissement des plus jeunes dans des actions caritatives (junior association ?)
(ex : un mois avec les restos du cœur, le Secours populaire).
Concerts, spectacles... avec bénéficiaires pour diverses associations...



LES MOTS DE L'ACTION PUBLIQUE

→ ACCOMPAGNEMENT → ACTEUR → AUTONOMIE → COHÉSION SOCIALE → CULTURE
→ EXPÉRIMENTATION → MOBILITÉ → PARTICIPATION → PARTENARIAT → PROJET

NOTRE DÉMARCHE :

Il s'agissait d'interroger les mots qui sont devenus des mots partagés par les différents acteurs de l'intervention publique (commanditaires, financeurs, partenaires...) et par les professionnels des Centres sociaux.

Ce travail s'est fait de manière dynamique (travail individuel ou collectif avec des post it, travail en petits groupes et mutualisation en groupe plénier, avec apports théoriques) autour de quelques questions :

- en quoi ces termes (et ce qu'ils recouvrent) vous semblent-ils des leviers pour votre action ?
- en quoi peuvent-ils parfois être des obstacles ?
- quelles questions vous posez-vous à leur propos ?

Le fait que la démarche a été sensiblement différente que celle utilisée dans le travail sur les valeurs, les mots de l'action publique renvoyant à des outils ou des démarches plus qu'à des actions stricto sensu, explique la différence de présentation dans les deux parties.

Remarque : les outils ne sont pas neutres, ils traduisent aussi une vision du monde, une idéologie, d'où le travail de mise en perspective et en débat qui suit la définition.



➔ ACCOMPAGNEMENT

DÉFINITION

Démarche qui consiste à aider une personne ou un groupe à une étape de son parcours à trouver sa propre voie.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Le terme accompagnement est récent dans le vocabulaire des politiques publiques. Son usage est à la rencontre d'un certain nombre d'évolutions

- des itinéraires de plus en plus diversifiés et qui ont cessé d'être linéaires ;
- le nouveau modèle de socialisation qui fait que chacun doit construire et trouver sa place ;
- le glissement de politiques collectives ou territoriales vers des politiques de suivi individuel ;
- la responsabilisation des individus et l'idéologie d'« égalité des chances ».

Il appelle de nouvelles postures professionnelles :

- l'individualisation de l'intervention ;
- l'association de la personne accompagnée à la démarche : on ne fait pas « pour », on fait « avec » ;
- la capacité d'écoute, de diagnostic ;
- le respect de la singularité de la personne accompagnée.

Dans nombre de cas, la démarche d'accompagnement s'inscrit dans un dispositif de politique publique.

La personne accompagnée est prise dans une **double contrainte** : on lui demande d'accéder à l'autonomie, de construire son projet personnel ET on lui demande d'entrer dans un cadre prescrit.

Le professionnel est pris dans une **double contrainte** : il doit être à l'écoute de la personne, respecter ses temporalités, les processus à l'œuvre ET la conduire dans une direction donnée, dans un temps prescrit et limité.

Comment permettre à la personne accompagnée de se construire **individuellement** et dans le collectif, individuel et collectif étant en interaction permanente ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel-les

DES PRINCIPES D'ACTION

- une considération positive inconditionnelle,
- la réciprocité,
- la disponibilité,
- l'hospitalité,
- la franchise et la diplomatie,
- un langage adapté.

DES QUESTIONS

- quelle distance instituer entre l'accompagnateur et l'accompagné ? Eviter le manque de distance, un accompagnant trop envahissant, l'assistanat, la passivité ?
- quelles sont les limites pour l'accompagnant : profil de l'accompagné (âge...), conseils... ?
- l'obligation de réussite est-elle un piège pour l'accompagnement ?
- comment tenir le discours de l'espoir, quand l'avenir s'annonce sombre ?

➔ ACTEUR

DÉFINITION

Se dit d'un individu ou d'un groupe dans sa capacité à agir dans et sur la société qui l'entoure.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

L'acteur est celui qui **agit** (par opposition à l'agent - celui qui **est agi**).

Etre acteur, c'est affirmer une marge de liberté de chacun malgré les contraintes de tout système (Michel Crozier).

Etre acteur, ce peut-être aussi se construire avec les autres, acquérir un certain pouvoir, sortir de l'individualisme consumériste, peser sur les choses et sur le monde.

C'est en agissant (seul et plus encore avec les autres) que l'on se construit comme sujet singulier. L'individuel et le collectif, loin de s'opposer, s'enrichissent.

La métaphore de l'acteur peut être filée : la société est comme un théâtre. Sans acteur, la pièce ne peut se jouer. L'acteur implique le collectif et la coopération.

Mais l'**acteur** n'est pas l'**auteur**. Qui écrit le texte ? Quelle marge chacun a-t-il pour prendre ses distances face au rôle ? Pour improviser ? Pour donner sa marque au rôle ? Dans quelle mesure la pièce, l'acteur ou le collectif des acteurs sont-ils dans la **répétition** d'une même scène ou dans l'**invention**, voire dans la capacité à agir sur le monde qui les entoure, capables d'entraîner du collectif, voire de la **transformation sociale** (cf. la distanciation brechtienne, le théâtre d'agit prop, le théâtre forum ou « théâtre de l'opprimé ») ?

Pour devenir acteur, il faut que le cadre s'y prête. **Comment construire un cadre** qui permette aux gens de devenir acteurs ? Comment faire pour agir **dans la coopération plus que dans la concurrence** ?

Un paradoxe : il y a injonction adressée à tous à « devenir acteur », alors que dès l'école ce qui est demandé est plutôt d'être spectateur (ou figurant), dans un monde qui favorise le consumérisme, l'individualisme et la concurrence.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel·les

ÊTRE ACTEUR, CELA PERMET :

- de faciliter l'appropriation de l'action,
- de mettre en valeur un individu ou un groupe par rapport à un projet,
- de trouver sa place dans un groupe, un territoire et plus généralement dans la vie,
- d'avoir la possibilité d'affirmer ses choix (formulation, mise en œuvre),
- de favoriser l'émulation entre acteurs d'un territoire : partenariat positif.

L'ACTEUR EST UNE PERSONNE RESSOURCES

- les acteurs ne sont pas forcément où l'on pense.
- un droit : celui de ne pas participer ou de n'être qu'acteur de sa propre vie.
- être acteur, ce n'est pas toujours avoir le rôle principal (pas leader, pas concepteur).

DES QUESTIONS :

- faut-il écarter les acteurs « négatifs » (pour la réalisation du projet) ?
- acteur, oui ! Mais au service de quelle politique ?
- quid de la concurrence entre acteurs (conflits d'intérêts, de représentations, de leadership) ?
- comment passer de la concurrence à la convergence ?

➔ AUTONOMIE

DÉFINITION

Etat de celui qui n'est plus dans la dépendance, qui peut décider seul de son parcours.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Le terme d'**autonomie**, que l'on trouve déjà chez certains philosophes des Lumières, a renvoyé pendant longtemps à la capacité à penser librement. Tel était le but assigné à l'éducation.

Par extension il renvoyait à la situation de l'adulte qui était devenu **indépendant**.

En fait il serait plus juste de parler d'**autonomisation**, comme processus psychosocial permettant d'accéder à l'autonomie, processus commençant très tôt chez l'enfant (et de plus en plus tôt : activités et relations indépendantes du cadre familial), inséparable de la pré-adolescence et de l'adolescence.

Le terme autonomie qui est un référentiel fort aujourd'hui (avec « projet », « mobilité »...) renvoie à une « société des individus » où chacun doit construire sa place (par opposition aux sociétés qui « intégraient » les jeunes en leur donnant une place... prescrite). Il est important de ne pas confondre l'**autonomie** qui est un processus ininterrompu et l'**indépendance** qui est un état (indépendance matérielle).

Il y a aujourd'hui une injonction forte à l'autonomie (confondue souvent avec indépendance). Et un paradoxe : les jeunes sont autonomes de plus en plus tôt et indépendants de plus en plus tard : les conditions matérielles de leur existence ainsi que les choix politiques ne favorisent pas leur accès à l'indépendance.

Autre paradoxe : d'un côté on appelle à l'autonomie des jeunes, de l'autre côté on tend à valoriser les activités encadrées, les projets obéissants à des normes fixées par les institutions, à se méfier des activités (individuelles et plus encore collectives) autonomes, souvent mal perçues, « suspectes » d'être hors contrôle.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel·les

DES QUESTIONS :

- quel lien entre l'autonomie et la liberté ?
- quelle « méthode » pour apprécier/mesurer le degré d'autonomie ?
- les excès de l'autonomie : manque d'interactions, primat de l'intérêt personnel, pas de cadre, pas de limite. Y-a-t-il un « juste milieu » lorsque l'on évoque l'autonomie (encadrement, limite, degré de tolérance, d'acceptation...)?
- quel lien avec la confiance en soi, l'estime de soi ?
- quel lien entre autonomie et indépendance ?
- Quelle place pour la prise de risque ?
- quelle relation entre accompagnant et accompagné ?
- quelle autonomie du professionnel par rapport à la commande politique, aux partenaires, à la hiérarchie ?

➔ COHÉSION SOCIALE

DÉFINITION

Se dit de l'état d'une société où les individus sont liés entre eux par des liens d'interdépendance forts.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

L'objectif de cohésion sociale vient en réponse à ce qui serait un **délitement du lien social**, une **fragmentation de la société**.

Dans la société démocratique, ces liens ne sont pas des liens de subordination statutaire (les « ordres » sous l'Ancien Régime, les castes).

La question de la cohésion sociale est au cœur

- de la philosophie politique et en particulier de la philosophie politique moderne (qu'est-ce qui fait Cité, si l'ordre du monde n'est pas voulu par Dieu, les dieux, ou des règles naturelles ?),

- de la sociologie dans ses fondements : qu'est-ce qui fait société, quand on passe des « solidarités mécaniques » aux « solidarités organiques » (Emile Durkheim) ?

Les politiques visant à mettre en place un Etat social, fondé sur la solidarité collective, ont quelque peu fragilisé les solidarités de proximité (communautaires, familiales), même si aujourd'hui dans un contexte de crise et d'« effritement de la société salariale » (Robert Castel), dans nombre de cas, les solidarités « naturelles » reviennent en force.

Les évolutions des années 80 voient se défaire les grands intégrateurs (travail entre autres...), mais aussi le développement des phénomènes de mondialisation, de **désinstitutionalisation**. Cette notion politico-médiatique acquiert un statut scientifique (sociologique) quand la société ne peut plus être pensée comme un tout intégrateur (L'Etat nation par exemple). Certains parlent aujourd'hui de « société des individus », de « société liquide » (Zygmunt Bauman)... La question devient alors celle d'un « vivre ensemble » à construire.

Mais la cohésion sociale est souvent confondue avec la « paix sociale », la **recherche de consensus** à tout prix. Or la société est constituée de classes et groupes sociaux dont les intérêts et les visées sont différents, voire antagonistes. La référence à la « cohésion sociale » peut parfois être un moyen d'occulter cette donnée au nom d'une certaine conception de la « paix sociale » favorable à la défense d'un « ordre » existant présenté comme immuable. En fait, dans une démocratie, **le conflit est légitime, constitutif et garant de cette démocratie**, il peut être **structurant**, créateur de lien (et de sens)... et son expression peut être le moyen d'éviter les violences sociales anomiques.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel·les

- Les professionnels ont une certaine méfiance face à l'expression « cohésion sociale ». Ils parlent plus volontiers de « lien social ».
- Les intérêts des acteurs peuvent être différents. N'y-a-t-il donc pas en conséquence des représentations différentes du lien social et de la cohésion sociale ?
- La définition floue de la « cohésion sociale » peut permettre une récupération politique et peut entraîner des dérives : exclusions de ceux qui sont extérieurs au territoire, repli communautaire.
- Le Centre social est un « créateur » de lien social :
 - intergénérationnel (Nécessité de privilégier l'intergénérationnel et non seulement le pluri-générationnel),
 - interculturel,
 - mixité sociale (revenus, statut...),
 - inter-associatif (entre les associations et les habitants).

➔ CULTURE

DÉFINITION

Une définition anthropologique : l'ensemble des croyances, pratiques, manières de dire et de faire d'une société ou d'un groupe social.

Une définition plus spécifique : les productions de l'esprit humain, le patrimoine artistique, culturel... d'une société. (A cela, on pourrait ajouter une définition moins restrictive qui serait la culture générale comme somme des connaissances acquises ou à acquérir).

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

➔ À PROPOS DE LA DÉFINITION ANTHROPOLOGIQUE :

La référence à la culture fait polémique :

- d'un côté des **approches « culturalistes »** figent les cultures comme des invariants, décontextualisés et non historicisés, qui deviennent les phénomènes explicatifs de tous les comportements. Elles assignent les individus ou les groupes à identité et leur dénie toute marge de liberté. On parle aussi d'« ethnicisation », de « racialisation » ;
- à l'inverse, la **réalité du fait culturel peut être nié**, soit en pensant qu'il n'a aucune réalité en soi et n'est que le produit du social (voire une idéologie qui occulte la réalité des rapports sociaux de domination ; dans certaines approches marxistes par exemple), soit en pensant que les « différences » préjudiciables à l'unité nationale et républicaine existent, mais doivent rester dans la sphère privée.

➔ À PROPOS DE LA DÉFINITION COMME PATRIMOINE

ET SOMME DES CRÉATIONS LÉGITIMES :

Différents débats traversent ce champ :

- la culture se réduit-elle aux productions de « l'esprit », aux « beaux-arts ». Quid de la culture scientifique et technique ? Du sport ?
- ce qui est défini comme « culture » ou « **culture légitime** » est-il l'expression d'une classe dominante ou l'expression de l'humanité toute entière, mais dont les classes populaires sont exclues ? De la réponse à cette question découleront des modes d'intervention différents.
- y a-t-il égalité des différentes formes de production culturelle ?
- quelle est la place de la **culture populaire** ? Existe-t-elle encore ?
- la **culture de masse** est-elle un vecteur d'aliénation ?
- qu'est-ce qu'une culture émancipatrice ? A quelle condition une culture est-elle émancipatrice ?
- faut-il « **démocratiser l'accès à la culture** » ou développer les formes d'expression et les pratiques artistiques par et pour tous ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel-les

- La culture est-elle accessible à tous sans dispositif, sans aide ?
- La culture, c'est quand tout le monde s'y retrouve.
N'y a-t-il pas une exclusion du public (tarif, programme...)?
Ne faut-il pas rendre les musées gratuits ?
- Pourquoi les jeunes sont-ils souvent assimilés, voire « assignés » à la culture urbaine (tags, hip hop) ?
- Un professionnel ayant peu d'intérêt pour la culture ou pas de formation en ce domaine peut-il susciter ou impulser l'envie ou l'ouverture à la culture ?
- Les religions, les rites, les coutumes peuvent s'opposer à la laïcité.
Comment éviter les replis identitaires, l'enfermement, et favoriser la mixité des publics ?

➔ EXPÉRIMENTATION

DEFINITION

Démarche consistant à chercher la réponse à un questionnement ou à un problème par des tests ou dispositifs qui permettent de vérifier des hypothèses - avant validation et/ou généralisation.

POUR ALLER PLUS LOIN **ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT**

Le terme d'expérimentation devient un référentiel de nombre de politiques publiques depuis une quinzaine d'années. Il apparaît comme la possibilité de trouver **des solutions nouvelles** là où les réponses anciennes ont échoué. Mais c'est aussi aujourd'hui le moyen **pour l'Etat**, quelque peu dépossédé de son pouvoir par les politiques territoriales, de **réaffirmer son leadership et de reprendre le contrôle** via le choix des expérimentations à valoriser et étendre.

En fait le terme est porteur d'ambiguïté :

- une première acception vient des **sciences mécaniques, puis du champ médical** : dans le premier cas, on construit un prototype, que l'on teste, puis après essais probants, que l'on reproduit ; dans le second cas, il consiste à tester un médicament dans le cadre d'un protocole rigoureux sur un groupe témoin (avec un double aveugle). Le produit ayant fait ses preuves, son usage sera étendu.
- une seconde acception vient du **monde psychopédagogique** : il consiste à avancer par essais- erreurs, chacun trouvant alors la réponse qui lui convient.

Une tendance forte est d'appliquer le modèle industriel ou médical à des champs qui n'en relèvent pas : les pratiques éducatives, les politiques publiques...

On est alors dans des **logiques essentiellement quantitatives**, avec des critères d'évaluation ad hoc (conformité, performance, efficacité), et avec l'objectif de production de « bonnes pratiques » reproductibles partout - aux antipodes des logiques qui s'appuient sur des diagnostics spécifiques et la **recherche de réponses propres à chaque situation** et qui valorisent le critère de pertinence).

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel-les

- La jeunesse est le temps de l'expérimentation ; c'est un laboratoire.
- La jeunesse, c'est de l'expérimentation avant théorisation.
- L'expérimentation est une articulation entre théorie et pratique.

➔ MOBILITE

DEFINITION

Capacité des individus à vivre des situations nouvelles, matérielles, intellectuelles ou affectives (changements de lieux, de contexte, rencontres...).

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

La mobilité apparaît comme une valeur nouvelle dans un univers mondialisé, en mutations rapides et où chacun doit pouvoir acquérir des compétences multiples et construire sa place.

Néanmoins cette injonction à la mobilité a aussi son revers : à l'instar du référentiel de l'autonomie, elle peut répondre au besoin d'un monde économique et politique néo- ou ultra-libéral, où les individus doivent être malléables, doivent pouvoir être mobilisés selon les besoins du marché et d'une économie de la précarité.

Elle tend à oublier que si les individus se définissent par leur projet, ils se construisent aussi en lien à des héritages, des affiliations...

Dans l'univers de la totale mobilité, **l'homme est « sans qualité », interchangeable, désaffilié.**

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel·les

L'autonomie permet :

- la prise de recul,
- la découverte (lieux, modes de vie, règles),
- le développement, l'enrichissement personnel (culturel, professionnel),
- la création de liens (avec d'autres, des réseaux, des ressources),
- le développement de l'esprit d'initiative et la capacité à entreprendre ici ou ailleurs.

Mais des questions se posent néanmoins à propos :

- des contraintes financières, administratives,
- de la capacité d'adaptabilité (l'ouverture à de nouvelles règles),
- des effets positifs, négatifs et parfois éphémères,
- des comparaisons, les chocs culturels ou les différences trop grandes,
- des prérequis (logement, permis),
- des finalités : dans l'intérêt de qui ? Des jeunes ? Des employeurs ? Des politiques ?
- des formes de mobilité,
- d'une mobilité exigée uniquement de certains jeunes,
- des situations parfois difficilement transposables,
- de la réalité de la mobilité des animateurs.

➔ PARTENARIAT

DÉFINITION

Le partenariat est l'action conjointe d'un certain nombre d'acteurs en vue d'un objectif commun.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Alors que le terme partenaire est assez ancien (associé au jeu, à la danse, au sport et au sexe), le terme de partenariat est plus récent : on le trouve au 19^e siècle dans le monde des affaires, de l'entreprise et de la banque. Ce n'est que dans le dernier tiers du 20^e siècle qu'il va devenir un terme obligé des politiques publiques (contexte de la rationalisation des choix budgétaires, de la décentralisation, et des politiques des années de crise, après 1980).

Il importe de distinguer

- le **partenariat de projet**, le **partenariat de financement** et le **partenariat de mise en œuvre** ;
- le **partenariat « assujetti »** (au service d'un des acteurs) et le **partenariat de coopération** ou à égalité.
- les **partenaires** de mise en œuvre d'un dispositif ou d'une politique et les **bénéficiaires** (destinataires) de ceux-ci.

Le risque est que le partenariat devienne sa propre finalité, à partir du présupposé qu'il a automatiquement des effets bénéfiques sur les publics ou les territoires sur lesquels porte l'action publique - hypothèse qui reste à démontrer.

A quelles conditions et sous quelles modalités le partenariat est-il positif ?

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel-les

Les prérequis du partenariat :

- connaître l'autre (sa manière de faire, d'où il vient (institution, public), ses valeurs, ses moyens, ses directives, ses orientations...) pour construire ensemble,
- apprendre à se connaître et se reconnaître avant de s'engager,
- rappel : un slogan des Centres sociaux dans les années 90 : « par, pour et avec ».

Le partenariat peut avoir ses limites quand

- Il y a une méconnaissance des pratiques et des missions des uns et des autres,
- certains partenaires ont un ego surdimensionné mettant en péril le travail d'équipe,
- les intérêts individuels priment sur le collectif,
- il y a un manque de volonté d'un ou plusieurs à agir,
- l'argent ou le pouvoir devient un enjeu pour la finalité du projet,
- les difficultés d'agendas, méthode de travail différents deviennent des excuses pour ne pas « entreprendre ».

A questionner

- le partenariat de principe,
- le partenariat imposé,
- ce qui fait la pertinence d'un partenariat (vis-à-vis de quoi ou de qui ?),
- ce qui est le bon niveau de partenariat (quantité / qualité),
- l'adéquation entre les moyens et les objectifs.

➔ PARTICIPATION

DÉFINITION

Action ou démarche visant à favoriser l'implication dans une action, un projet, une organisation..., soit pour permettre un meilleur fonctionnement par adhésion, soit pour donner du pouvoir aux personnes ou groupes concernés.

Elle peut se décliner dans les champs pédagogiques, sociaux, politiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

La participation peut prendre des **formes variées** : information, consultation, concertation, codécision, pouvoir partagé.

Rappel : la culture politique française est plus délégataire que participative.

En outre, dans la culture républicaine scolaro-centrée, toute participation des enfants et des jeunes à une part de décision est soumise au préalable de l'éducation, qui constitue le **prérequis d'une participation « éclairée »**.

A noter néanmoins que certains courants relevant des pédagogies nouvelles ou de l'éducation populaire ont défendu des **formes d'apprentissage de la citoyenneté par l'expérience d'une responsabilité**.

Une des formes de participation défendues par les institutions est l'inscription dans la **logique du projet** ou dans un cadre construit par les adultes. Cette logique est étrangère aux modes dominants de **pratiques et sociabilités juvéniles** : pour les jeunes la participation ne se fait pas à partir d'un projet ou d'un cadre pré-pensé, mais dans l'action, à partir de désirs, de l'expérience d'un manque...

De même l'appel à donner son avis, qui est souvent présenté comme la première étape et le préalable de la participation, est souvent décevant : soit parce que les jeunes ne croient pas au **seul jeu de la parole** (« cela ne sert à rien »), soit parce qu'ils ne croient pas qu'une action de changement soit possible. C'est en ayant la latitude **de faire et la preuve in situ** que c'est possible, qu'ils pourront étendre leurs exigences et aspirations. La **co-construction d'un cadre**, voire même la possibilité de définir de manière autonome le cadre de l'action, et la possibilité d'exercer son pouvoir d'agir, peut être un outil sûr d'autonomisation, de construction de soi et d'acquisition de compétences individuelles et collectives.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel·les

La participation vise à favoriser

- la solidarité, le partage, l'implication et la valorisation,
- une image positive du jeune et permettre à chacun de trouver sa place,
- les jeunes sont ainsi impliqués activement dans l'action à toutes les phases du projet,
- une production qui correspond aux différents acteurs, car ils ont pu poser les bonnes questions (y compris les questions « poils à gratter »),
- une mise à distance des logiques de consommation et de passivité des acteurs.

La participation concerne les jeunes, les habitants, mais aussi les bénévoles, les salariés.

Des dérives peuvent subvenir en fonction des objectifs (implicites ou explicites) fixés :

- instrumentalisation politique,
- manipulation (participation en trompe-l'œil),
- quel degré de participation ?
- on n'a pas tous les mêmes compétences a priori.

En tant que professionnel, on se questionne

- sur les bénéficiaires (toujours les mêmes),
- sur les contreparties (financières, priorités).

➔ PROJET

DÉFINITION

Il est l'anticipation d'une situation ou d'une réalisation à venir.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION/ POINTS DE DÉBAT

Dans le champ de l'action sociale et éducative, le projet est ce qui permet à un individu (ou un groupe) de s'inscrire dans la durée et par là-même de se construire en lien avec des objectifs explicites.

Mais ce terme aujourd'hui est devenu un quasi passage obligé pour la plupart des activités : discours adressé aux individus comme aux collectifs (projet professionnel, projet associatif, projet d'individu...). On a pu parler parfois d'« acharnement projectif » (Jean-Pierre Boutinet), avec parfois une dilution de sens : tout serait projet.

Dans une société traditionnelle, on vit (individuellement et collectivement) dans un univers de reproduction (au sens littéral) ; on ne parle pas de projet.

Aujourd'hui, si l'on parle de projet, c'est parce que :

- il n'y a plus de projet politique fort (au sens de vision du monde) ;
- l'avenir est incertain (« société du risque ») ;
- des réponses doivent être adaptées à chaque réalité locale ;
- chacun doit trouver ou construire sa place.

Le terme projet naît dans deux champs :

- celui de la **technique** (architecture, puis industrie) : le projet consiste à concevoir intellectuellement un objet que l'on réalisera sous la forme et dans des temps et modalités prévus au moment de son élaboration.
- celui, plus récent, du champ **psychopédagogique** : il s'agit de conduire un individu à dépasser la situation présente pour pouvoir s'orienter vers l'avenir, donner sens à son parcours. Le projet est une aide à la construction de soi. Dans ce cas, le projet est avant tout un processus, qui se construit, se clarifie et évolue en avançant, qui a ses temporalités propres.

Or on constate une **confusion** entre les deux acceptions du terme :

- dans la **commande politique et administrative** qui reprend les formes du modèle industriel pour les adapter à un champ qui obéit à d'autres lois ;
- chez des **professionnels de l'animation** qui confondent « **projet-programme** » et « **projet-visée** » (Jacques Ardoino). Une approche programmatique du projet, traduite en planning détaillé, empêche toute prise en compte de la dynamique propre au groupe, de l'imprévu, de créativité des jeunes... Ce qui importe ce sont les orientations éducatives et pédagogiques définies par un cadre qui laisse une marge de liberté et d'initiative tant aux professionnels qu'aux « publics » qu'ils accompagnent.

DU CÔTÉ DES CENTRES SOCIAUX

Réflexions et questions des professionnel-les

- **Le projet est un outil qui devrait permettre** de définir un objectif clair et réalisable, de permettre une cohérence méthodologique, de favoriser les partenariats et de valoriser un public cible.
- **mais certains défauts de mise en œuvre du projet peuvent le rendre contre-productif**
 - lorsqu'il y a confusion sur les mots utilisés, les objectifs visés et la finalité,
 - si la recherche de financement devient la priorité par exemple,
- **L'évaluation** doit être pensée dès l'amont du projet, impliquer les partenaires et en particulier les jeunes.

POUR NE PAS CONCLURE... À VOUS DE JOUER !

AU TERME DE CE TRAVAIL COLLECTIF,
QUEL BILAN POUVONS-NOUS EN TIRER ?
QUEL USAGE FAIRE DU DOCUMENT AINSI RÉALISÉ ?
QUELLES SUITES POURRONS-NOUS LUI DONNER ?



UNE INCONTESTABLE AVANCÉE, MAIS...

Cette réalisation collective constitue pour nous une incontestable avancée. En effet, travailler sous cette forme, dans la durée, sur ce thème et avec cet objectif - réalisé - de production est une première pour notre réseau départemental.

Il nous a permis de réfléchir ensemble, de partager des questionnements.

Nous nous sommes formés les uns les autres en cheminant ensemble, à partir des va-et-vient avec notre pratique quotidienne, en échangeant, en nous confrontant, en débattant parfois de manière passionnée.

Nous avons ce faisant produit de l'intelligence collective, créé ou conforté un réseau, créé ou renforcé une culture commune.

Néanmoins nous en voyons aussi les limites ; il reste insatisfaisant.

Malgré l'inscription du chantier dans la durée - ce qui a été un levier -, le temps manqua : il était nécessairement contraint. Chaque point aurait mérité des approfondissements, et chacunE sortait des séances avec le sentiment que beaucoup restait à dire, que chacune des entrées choisies aurait mérité à elle - seule une séance entière.

Le sujet lui-même est complexe. D'autres entrées auraient pu être abordées, et il est difficile de travailler la question de la jeunesse comme un isolat, indépendamment de ses interférences avec d'autres thématiques ou problématiques.

Enfin, nous nous sommes mis dans une posture pour nous inhabituelle, de professionnels - chercheurs, qui s'est construite chemin faisant.

En fait, ce chantier est a work in progress. Il est par définition inachevé :

Il est incomplet certes, nous l'avons dit, mais aussi il renvoie à des réalités par définition mouvantes, au cœur des mutations sociales et sociétales, des mutations du champ professionnel, des enjeux politiques et des débats publics.





...POUR QUELS USAGES ET QUELLES SUITES ?

De nos échanges, trois axes semblent se dégager quant aux usages de cette production collective et à ses prolongements.

UNE APPROPRIATION DU DOCUMENT :

- Le diffuser, le faire connaître, le partager, mutualiser ses contenus.
- Permettre son appropriation collective.
- En faire un outil de réflexion, d'échange, de discussion, de débat dans les centres, entre professionnels, avec les administrateurs, mais aussi les familles, les jeunes, les financeurs..., mais aussi sur les territoires (avec les partenaires, d'autres acteurs...).
- Organiser une journée ouverte de présentation croisée

UN APPROFONDISSEMENT DU DOCUMENT.

- Continuer à l'alimenter, l'enrichir..
 - autour de mots, de notions, que nous aurions souhaité traiter, si le temps nous l'avait permis : mixité (sociale, de genre, générationnelle, « culturelle »), respect, tolérance, dignité humaine, émancipation...
 - autour de thèmes que nous aurions aimé approfondir ou mettre au travail : la laïcité, l'évaluation, le jeune comme ressource, le conflit, le politique...

UNE CONFRONTATION À LA RÉALITÉ.

- Mise en place de séances d'analyse de pratiques ou d'échanges thématiques en inter-centres
- Mise en œuvre de formation-action, de recherche-action.

...

En fait ce travail collectif a confirmé, si besoin en était que notre professionnalité se joue toujours et indissociablement dans la tension entre théorie et pratique, que l'un s'enrichit de l'autre et réciproquement, et que la perte de l'un se fait toujours au détriment de l'autre. dans l'articulation entre une technique, une éthique et une réflexion politique, qui seule permet l'approche globale et responsable de notre métier, et notre « pouvoir d'agir » de professionnels. Autrement dit, ce chantier de réflexion-action ne peut être qu'un chantier permanent. Les formes en sont à (ré)inventer en permanence.

BIBLIOGRAPHIE SITOGRAPHIE



➔ LES CENTRES SOCIAUX

CORTESERO Régis (dir.)

Les centres sociaux entre participation et cohésion

février 2013, Dossier d'étude n° 160, CNAF.
http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/Dossier%20%20160%20-%20centres%20sociaux.pdf.

DURAND Robert

Histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté

2006, collection « Alternatives sociales »
La Découverte.

OVAERE Florence

L'action sociale et la fonction parentale. Héritage et renouveau

2007, collection « Cahiers de l'action », INJEP.

Site de la Fédération nationale
des centres sociaux et sociaux culturels :
<http://www.centres-sociaux.fr>

➔ LES JEUNES ET LES POLITIQUES DE JEUNESSE

BECQUET Valérie, LONCLE Patricia,
VAN DE VELDE Cécile

Politiques de jeunesse : le grand malentendu

2012, Champ social.

BIER Bernard

La "politique de reconnaissance" comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes

in Pensée plurielle, n° 14, avril 2007
<http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-1-page-53.htm>

BIER Bernard, GRATACAP Olivier

Vivre et faire vivre son territoire (initia- tives jeunesse et dynamiques de territoire)

2010, INJEP
http://www.injep.fr/IMG/pdf/vivre_et_faire_vivre_son_territoire_DEF.pdf

CORTESERO Régis (dir.)

La banlieue change ! Inégalités, justice sociale et action publique dans les quartiers populaires

2012, Le bord de l'eau.

GALLAND Olivier

Les jeunes

2009, coll. Repères, La Découverte.

LONCLE Patricia

Politiques de jeunesse.

Les défis majeurs de l'intégration

2010, PUR.
Site « Ressources jeunesse » de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Education populaire (Inje : <http://www.ressourcesjeunesse.fr>)

➔ L'ÉDUCATION POPULAIRE

DUCOMTE Jean-Michel,

MARTIN Jean-Paul, ROMAN Joël

Anthologie de l'éducation populaire

2013, Privat.

MIGNON Jean-Marie

Une histoire de l'éducation populaire

2007, La Découverte.

BOUAMAMA Saïd, CORMONT Jessy
et FOTIA Yvon, FRMJC NPC, IFAR, Lille,

L'éducation populaire à l'épreuve de la jeunesse

2008, Le Geai Bleu.

➔ L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

DOWNS Laura Lee

Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours

2009, Perrin.

LEBON Francis

Une politique de l'enfance.

Du patronage au centre de loisirs

2005, Coll. « Logiques sociales », 2005, L'Harmattan

LEBON Francis

Les animateurs socioculturels

2007, Coll. « Repères », La Découverte.

➔ LE TRAVAIL SOCIAL

BARREYRE Jean-Yves, BOUQUET Brigitte

Nouveau dictionnaire critique d'action sociale

2006, Bayard.

CHAUVIÈRE Michel

Trop de gestion tue le social.

Essai sur une discrète chalandisation

2010, La Découverte.

CHAUVIÈRE Michel

L'intelligence sociale en danger.

Chemins de résistance et propositions

2011, La Découverte.

➔ LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

ALINSKY Saul

Manuel de l'animateur social, 1976

Le Seuil (repris en poche sous le titre Pour une action directe non violente (Points Seuil, 1980).

(accessible en ligne : http://www.microondes.be/IMG/pdf/Manuel_Alinsky_pdf.pdf).

BERNOUX Jean-François

L'évaluation participative au service du développement social

2004, Dunod.

BESSON Geneviève

Le développement social local : significations, complexité et exigences

2010, le travail du Social - L'Harmattan

DENIEUIL Pierre-Noël, LAROUCSI Houda ***Le développement social local, Tome 1, Origines et filiation***

Dossiers d'étude n°69, juin 2005, CNAF
www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_69_-_developpement_social_tome_1.pdf

GARIBAY Françoise, SÉGUIER Michel (sous la dir.)

Pratiques émancipatrices, actualités de Paulo Freire

2009, Syllepse

JACQUIER Claude, MANSANTI Dominique (dir.),

Le développement social local, Tome 2, Les acteurs, les outils, les métiers

Dossier d'études n° 70, juin 2005, CNAF.
http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_70_-_developpement_social_tome_2.pdf

SÉGUIER Michel, DUMAS Bernard

Construire des actions collectives

2004, Chronique Sociale - Pédagogie Formation

Site du collectif Pouvoir d'agir.

<http://pouvoirdagir.fr>

➔ DIVERS

AUTHIER Michel, LEVY Pierre

Les arbres de connaissances

1992, La Découverte.

BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole

L'empowerment, une pratique émancipatrice

2013, La Découverte.

BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed

Rapport de la mission « Participation des habitants : le pouvoir d'agir des citoyens

2013.

http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_presse_rapport.pdf

BENASAYAG Michel, DEL REY Angélique

Eloge du conflit, 2007

La Découverte.

DONZELOT Jacques

Banlieues et quartiers populaires : remettre les gens en mouvement

Rapport à la Fondation Terra Nova, 2012,
www.tnova.fr

FASSIN Didier et FASSIN Eric (sous la dir.)

De la question sociale à la question raciale

2006, La Découverte. (2009/Poche)

FASSIN Eric, Démocratie précaire

Chroniques de la déraison d'Etat

2012, La Découverte.

KOKOREFF Michel, LAPEYRONNIE Didier

Refaire la cité. L'avenir des banlieues

2013, Le Seuil - La République des idées.

*Grand merci à Nathalie Legall et à Marc Bodard
pour leur soutien et leur engagement
tout au long de la démarche.*

Merci aux centres qui ont contribué à la banque d'images

Bezons - Centre social La Berthie ; Cergy - Maison de Quartier Axe Majeur Horloge - Maison de Quartier des Linandes - Maison de Quartier des Touleuses - Maison de Quartier des Hauts de Cergy ; Eragny - Maison des X arpens ; Louvres - MJC/Centre social La Lucarne ; Pontoise - centre socioculturel des « Louvrais » ; Saint-Prix - Centre social Frat' ; Villiers-le-Bel - Maison de Quartier Camille Claudel ; Garges-les-Gonesse - Centre Social des Doucettes



Responsable de publication : Nabil Kouidi
Rédaction : Bernard Bier et Nour-Eddine Laouer
Création graphique et mise en page : Urbanitude :: Sarah Tayebi
Impression : 2000 exemplaires
Banque d'images : © Crajep IdF - Centres sociaux
Achevé d'imprimer en Octobre 2014
par l'Imprimerie Lft
Nombre d'exemplaires : 2000 exemplaires

JEUNESSE(S) ET CENTRES SOCIAUX

- CONTRIBUTION
DES CENTRES SOCIAUX
DU VAL-D'OISE

Les Centres sociaux, implantés de longue date dans les territoires et au plus près de la population, sont des observateurs privilégiés de la dégradation de la situation des jeunes des quartiers populaires : échec scolaire, difficulté d'accès à la formation, à l'emploi, au logement, discriminations et stigmatisation... Le décalage entre l'injustice vécue au quotidien par nombre de jeunes et les proclamations générales sur l'égalité républicaine, le sentiment de leur illégitimité rendent la situation préoccupante et en font aujourd'hui plus que jamais un enjeu de politique publique.

Autrefois centrés avant tout sur l'intervention en direction des familles, des Centres sociaux de plus en plus nombreux mènent des actions en direction des jeunes. Il importait donc de prendre le temps de réfléchir sur les mutations qui touchent la jeunesse, de réinterroger les mots de l'action publique et des professionnels, de mettre en lien les valeurs que nous défendons et les pratiques que nous mettons en œuvre.

C'est ce défi que les Centres sociaux du Val-d'Oise, sous l'impulsion de la Fédération départementale, ont tenté de relever ces dernières années, et dont on trouvera les échos dans ce volume. Il est le fruit d'un travail coopératif sur la durée, entre action et réflexion, entre état des lieux et perspectives. Il ne se veut en aucun cas une œuvre achevée, mais plutôt la trace d'un cheminement, un outil de mutualisation, une incitation à la discussion, une contribution au débat public... et à la transformation sociale.

Il est à partager au cœur de chaque Centre social, avec l'ensemble des Centres sociaux, mais aussi avec les autres acteurs et partenaires des territoires dans lesquels nous intervenons (familles et jeunes compris).
À nous de nous en saisir !

Fédération départementale
des Centres Sociaux et
Socio-culturels du Val d'Oise

